

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1654 - 24 mars 2000 - prix : 9F

**Pour obliger patrons et  
gouvernement à céder**

**Poursuivre,  
amplifier,  
unifier  
les luttes!**



M 6189 - 1654 - 9,00 F



## SOMMAIRE

### Leur société

- 4 - Le patronat menace de couper les allocations aux chômeurs
  - Pénurie d'eau et abondance de profits
- 5 - Une cagnotte peut en cacher bien d'autres
  - Impôts: Sautter a dû remiser son projet
  - L'impôt et la progressivité
- 6 - Le chocolat et le Parlement de Strasbourg
  - Dégazage en mer

### Tribune

- 6 - "Refondation" de l'assurance-chômage

### Dans l'enseignement

- 7 - Allègre et ses réformes massivement contestés
- 8-9 - Un milliard... vraiment très loin du compte
  - Les luttes en Région marseillaise, Haute-Normandie, Région de Besançon, Toulouse, Lyon Lille

### Dans les entreprises

- 10 - TPC Dijon (Bourgogne Électronique)
  - Banques
- 11 - Aluminium - Dunkerque
  - SEM - Gravelines - Nord
- 12 - Aventis - Vitry - Val-de-Marne
  - Peugeot Poissy - Yvelines
  - Snecma - Evry - Corbeil-Essonnes
- 13 - Alstom - Paris - Belfort
  - Dassault - Argenteuil
- 14 - Sécurité Sociale
  - La Poste - Paris 20<sup>e</sup>
  - EDF-GDF - Paris

### Dans le monde

- 15 - Grande Bretagne: licenciements dans l'automobile
  - Quand Blair et D'Alema parlent comme Thatcher
- 16 - Kosovo, un an après la guerre
  - Srebrenica, et le tribunal de La Haye
  - L'Union européenne face aux Balkans

## Retraites

Dans un climat politique marqué par les conflits qui se poursuivent dans le secteur public en particulier, Jospin a préféré jouer la prudence et se garder d'annoncer une réforme trop précise des retraites.

A entendre et à lire son projet, énoncé le 21 mars, il paraît évident qu'il a reculé devant le risque de déclencher encore la colère chez l'ensemble des travailleurs du secteur public comme de tous ceux qui bénéficient d'un système de retraite plus avantageux que celui du régime général des entreprises privées. Le souvenir des mésaventures de son prédécesseur Juppé, s'attaquant au système de retraite des cheminots en particulier, à l'automne de 1995, et déclenchant l'une des plus importantes vagues de grèves de ces dernières années, lui était visiblement très en mémoire. Et c'est tant mieux.

Mais malgré tout, avec ses phrases alambiquées et son art de tourner autour du pot avant d'avouer ce que lui et son gouvernement mijotent, Jospin a fait comprendre qu'il a bien l'intention d'essayer de revoir de fond en comble tous les systèmes de retraite et en particulier, de niveler tous les régimes par le bas. Et face à un tel projet, il n'y a que la peur salutaire que sauront imposer l'ensemble des travailleurs au gouvernement qui peut empêcher une nouvelle dégradation des conditions de départ en retraite.

En attendant Jospin a

# JOSPIN RENDU PRUDENT

bien l'intention de faire en sorte que les organisations syndicales représentatives s'engagent à faire accepter par les travailleurs la réforme projetée. Pour lui, pas question de procéder comme ce maladroit de Juppé. Il faut d'abord et avant tout faire jouer, ainsi qu'il l'a dit et répété, la concertation, la discussion, la négociation. Pour ce faire, il entend y compris mettre en place un grand « Conseil d'orientation des retraites » qui serait, selon son expression, un organe de concertation permanente entre les partenaires sociaux, siégeant aux côtés de parlementaires et autres personnalités prétendument compétentes.

Quant au contenu lui-même de la réforme, il reste pour l'instant au niveau des intentions. Mais si Jospin n'a pas osé annoncer le recul de l'âge de départ en retraite dans le secteur public en l'alignant sur l'âge que Balladur, en 1993, avait imposé aux travailleurs des entreprises privées, il a quand même laissé entendre qu'il faudrait bien en arriver là, c'est-à-dire porter à 40 au lieu de 37 et demi le nombre d'années de cotisation nécessaire, en comptant sur la concertation avec les syndicats pour faire passer cette mesure.

Jospin n'a pas non plus osé céder ouvertement aux exigences des groupes d'assurance et des financiers, qui voudraient remplacer le système de retraites par répartition par un système de retraites par capitalisa-

tion, leur permettant de faire main basse sur les retraites et subordonnant leur montant aux marchés financiers. Mais derrière sa défense de la retraite par répartition, il est évident que la porte reste ouverte aux fonds de pension, en attendant peut-être une période plus favorable.

Une retraite convenable est un droit après toute une vie de labeur. S'il était vrai que la croissance du nombre de retraités par rapport aux actifs menaçait le système par répartition, il faudrait que l'Etat contribue au financement des retraites en prenant sur les profits des grands groupes. En fait, les mensonges sur la prétendue menace de déséquilibre du système par répartition dissimulent le fait que la productivité des actifs, aujourd'hui proportionnellement moins nombreux qu'il y a quarante ou cinquante ans, a été plusieurs fois multipliée. Le problème n'est pas celui de la croissance du nombre des travailleurs âgés mais de

la diminution des salaires de ceux qui ont un emploi, et la diminution de la masse salariale globale, du fait du chômage et des emplois précaires.

Il y va de l'intérêt commun de tous les salariés en activité, des chômeurs, des retraités, d'imposer qu'un travail et un salaire correct soient assurés à tous ceux qui sont en âge d'avoir un emploi. Alors, il n'y aurait plus de problème pour assurer une retraite convenable aux anciens.

Jospin, le gouvernement et l'ensemble du patronat projettent de nouvelles attaques contre l'ensemble du monde du travail, à travers la remise en cause globale du système des retraites. Aujourd'hui, Jospin a fait montre de prudence, bien inspirée par la peur des réactions de la classe ouvrière. Mais il reviendra à la charge et, l'expérience de 1995 l'enseigne, seule la lutte de l'ensemble des travailleurs pourra stopper les mauvais coups.

## RÉUNION PUBLIQUE AVEC ARLETTE LAGUILLER LYON

avec Marie-Christine PERNIN  
technicienne de laboratoire aux HCL

**Vendredi 7 avril  
à 20h 30**

Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement  
Salle Victor Hugo  
33, rue Bossuet à Lyon 6<sup>e</sup>  
Métro : Massena

## LUTTE OUVRIÈRE

**Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste**

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**  
Internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : [lo-uci@worldnet.fr](mailto:lo-uci@worldnet.fr)

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÈMENT D'ADRESSE : .....  
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER

# POUR SUIVRE, AMPLIFIER

# ET UNIFIER LES LUTTES

■ Lors de sa conférence de presse du 21 mars sur la réforme du système des retraites, Jospin s'est montré prudent. Il a évité d'annoncer des mesures trop précises. Même s'il n'a visiblement pas abandonné l'objectif de faire payer plus cher les travailleurs, notamment par l'allongement de la durée de cotisation des fonctionnaires, il a pour l'instant remis cela à plus tard.

La raison de cette prudence, c'est évidemment la mobilisation croissante des travailleurs, notamment du secteur public. Et c'est la même raison qui l'a amené, le 20 mars, à demander au ministre de l'Economie et des Finances, Christian Sautter, d'abandonner son projet de refonte de l'administration des Impôts. Car les travailleurs de ce secteur étaient en lutte depuis deux mois contre ce projet, qui aurait abouti à une diminution considérable du nombre d'emplois.

Quant aux travailleurs de l'enseignement, malgré les tentatives de Jospin pour les apaiser par de vagues promesses, ils continuent leur mouvement, et à juste titre. Les professeurs des lycées professionnels, comme l'ensemble des enseignants, continuent à faire grève et à manifester pour réclamer plus de moyens en personnel et en budget pour l'école.

Sans la lutte des enseignants, Jospin n'aurait pas débloqué un milliard de francs pour l'Education nationale. Mais cette somme est dérisoire eu égard aux besoins non satisfaits car elle ne permet la création que de 5 000 postes à répartir dans 70 000 établissements. Alors oui, les enseignants ont raison de protester contre la diminution des moyens de ce service public fondamental qu'est l'Education nationale.

Comme ont raison les agents hospitaliers qui n'acceptent pas que, petit à petit, on ramène les conditions d'hospitalisation au niveau d'un pays sous-développé. Comme ont raison les agents des Impôts en s'opposant aux suppressions d'emplois et en n'acceptant pas que les services de proximité soient abandonnés. Des pompiers aux travailleurs des transports en commun, en passant par La Poste ou la Sécurité sociale, il n'est pas un secteur des services publics où le mécontentement ne se soit pas exprimé ces dernières semaines.

Pour consacrer des sommes croissantes au patronat en subventions, en dégrèvements fiscaux, en allègements de charges sociales, l'Etat fait des économies sur les services publics, ce qui se traduit par des diminutions d'effectifs, c'est-à-dire par plus de chômage mais aussi par des services publics de plus mauvaise qualité.

Ces cadeaux de l'Etat ont une part importante dans l'enrichissement considérable de toutes les grandes entreprises. Mais cet enrichissement ne se traduit pas, on le sait bien, par des créations d'emplois dans le privé. Bien au contraire. Les grands groupes industriels multiplient les plans de suppressions d'emplois. En dernier, c'est ABB-Alstom, une société pourtant richissime, qui projette de supprimer un emploi sur cinq et de fermer plusieurs sites industriels.

Et le gouvernement laisse faire. Pourtant, Alstom s'est enrichi grâce aux commandes d'Etat. Qui oserait prétendre que le gouvernement n'aurait pas les moyens de s'opposer aux plans de licenciements ? Qui plus est, pendant que certaines des entreprises d'Alstom licencient, non seulement les affaires vont bien pour

d'autres entreprises du même trust, comme Alstom Atlantique, mais cette dernière continue à bénéficier du soutien financier de l'Etat.

Dans l'ensemble du secteur privé, la crainte des licenciements, le poids du chômage et le soutien du gouvernement donnent au patronat des armes pour imposer la flexibilité, l'annualisation des horaires, pour aggraver les cadences et pour maintenir des bas salaires. La situation est inacceptable pour l'ensemble des travailleurs, et ce ne sont pas les quelques mesures de Jospin qui la régleront, même partiellement.

Jospin a prétendu distribuer toute sa « cagnotte », c'est-à-dire tous les excédents des recettes fiscales. Mais il n'envisage pas d'augmenter cet excédent en relevant l'impôt sur les bénéfices des entreprises ne serait-ce qu'au niveau où il était sous Giscard. Il n'envisage pas plus de porter l'impôt sur les hauts revenus bourgeois à un niveau conséquent.

Car la véritable cagnotte ne se limite pas aux 50 milliards annoncés. Elle est constituée par les profits fantastiques des entreprises, par l'accroissement tout aussi farouche des revenus des classes riches, réalisés depuis des années sur le dos des salariés. C'est sur cet argent qu'il faut prendre de quoi embaucher pour améliorer les services publics, mais aussi de quoi résorber vraiment le chômage, et pas seulement le remplacer, un peu, par la précarité.

Mais, pour cela, il faut que les luttes actuelles se poursuivent et se généralisent jusqu'à devenir assez puissantes pour arrêter l'offensive du patronat soutenu par le gouvernement.

Arlette LAGUILLER

## RÉUNION PUBLIQUE avec ARLETTE LAGUILLER



**PARIS**  
Vendredi 24 mars  
à 20 h 30  
Salle de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor  
à Paris 5<sup>e</sup>  
Métro : Maubert-Mutualité



# LE PATRONAT MENACE DE COUPER LES ALLOCATIONS AUX CHÔMEURS

**A l'occasion des négociations syndicats-patronat sur l'UNEDIC, l'organisme paritaire qui gère les indemnités de chômage, le patronat a proposé une réforme du mécanisme d'indemnisation. «Le système d'assurance-chômage est trop passif et peu incitatif, prétend le patronat. Il faut en faire un instrument actif d'une politique de retour à l'emploi.»**

Le patronat propose d'offrir aux demandeurs d'emploi un «bilan de compétence» éventuellement suivi d'une formation et «d'une ou plusieurs offres d'emplois adaptées à ses connaissances». «Si le demandeur d'emploi refuse ces offres ou la formation qualifiante proposée, menace le MEDEF, il démontrera que sa recherche d'emploi n'est pas réelle et sérieuse, ce qui pourra justifier en conséquence un ajustement du montant de ses allocations.»

En clair, le MEDEF veut mettre le couteau sous la gorge de chaque chômeur en le contraignant à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel salaire, sous peine de perdre son indemnité de chômage. C'est ce que le MEDEF appelle un régime «incitatif».

Diminuer les remboursements pour diminuer le chômage? Si cela fonctionnait, cela se saurait car depuis 1982, les allocations-chômage n'ont cessé de baisser, mais le chômage, lui, a explosé!

Par le système des Allocations Uniques Dégressives, les allocations-chômage chutent très rapidement. Actuellement seuls 41% des chômeurs touchent une allocation chômage. Et la moitié de ceux-là touchent moins de 4000 F par mois. Cela signifie que sur cinq chômeurs officiellement recensés, un seul gagne plus de 4000 F... et encore provisoirement. C'est bien l'augmentation incessante du chômage, combinée avec la suppression pure et simple des allocations pour la plupart des chômeurs qui expliquent la prolifération de la misère, des soupes populaires, des expulsions et des exclusions de toutes sortes.

Mais pour le patronat, cela ne suffit pas encore. Et si aujourd'hui, un salarié à 10000 F par mois perd son emploi, il peut refuser logiquement un emploi à 5300 F, car pendant quelques mois au moins, il gagnera encore davantage au chômage. Mais s'il est menacé de perdre tout indemnité, il acceptera plus facilement une telle baisse de rémunérations. Et dès que le patron trouvera suffisamment de salariés

prêts à travailler pour un salaire de misère, il pourra licencier les salariés à 10000 F pour les remplacer par ceux-ci, ou bien faire accepter directement aux travailleurs des baisses de salaire considérables.

Au total, il n'y aura pas un seul chômeur en moins, mais les bénéfices auront augmenté. Tel est le raisonnement et l'objectif du patronat: au travers de la baisse ou de la suppression des indemnités chômage, faire encore pression sur les salaires.

Cela n'est pas nouveau mais ce serait un pas de plus dans la dégradation du niveau de vie, non seulement des chômeurs mais de l'ensemble des travailleurs.

L'autre proposition des patrons vise à généraliser l'emploi précaire. En effet, il faut d'après eux «élargir la gamme des contrats disponibles», «réfléchir à de nouveaux types de contrats dont la durée serait liée à l'achèvement d'un projet ou d'une mission.» En clair, le patronat veut la précarité à durée indéterminée. Là encore, entre les CDD, l'intérim, le transfert d'activités à des sous-traitants et des sociétés dites «extérieures», et les plans de licenciements, la panoplie de la flexibilité est déjà grande et permet aux capitalistes de faire varier leurs effectifs et leurs coûts

salariaux en fonction de la production. Mais les patrons veulent avoir les mains encore plus libres et disposer d'un contrat qu'ils pourront établir et rompre à volonté.

Pas besoin d'être devin pour pronostiquer qu'une telle mesure accentuera encore la précarité sans diminuer d'un pouce le chiffre du chômage.

Il est évidemment choquant de voir les représentants du patronat, le baron Seillière et Denis Kessler, désigner du doigt les chômeurs comme responsables du chômage. Il est choquant de voir ces deux milliardaires bien nourris menacer de couper les vivres à ceux qu'eux-mêmes ou leurs amis ont licenciés ou déjà privés d'emploi.

Mais après tout, ils sont dans leur rôle. Ce qui est au moins aussi choquant, c'est la réaction de plusieurs syndicats lors de ces négociations. Si la CGT et FO à juste titre ont dénoncé le patronat qui «tente une nouvelle fois de faire des chômeurs des coupables», il n'en pas été de même des autres. La CFDT, la CFTC et la CGC se sont félicitées en chœur de l'idée «d'activer les dépenses de l'UNEDIC pour favoriser le retour à l'emploi.» Michel Jalmain, secrétaire national de la CFDT a indiqué qu'il trouvait «ces pistes intéressantes».

«S'il s'agit de construire un nouveau dispositif qui permette d'associer indemnisation, formation et retour à l'emploi, nous serons de ceux qui s'engageront» a-t-il assuré. Les nouveaux contrats de travail ne constituent pas non plus pour lui «une question taboue» et si avec ces contrats «il s'agit de lutter contre la précarité, on y va. Si c'est pour accroître la flexibilité et les dérégulations, qu'on ne compte pas sur nous». Cela fait 20 ans que tous ces contrats précaires et formations bidons ont fait la preuve de leur nocivité et de leur inefficacité totale contre le chômage. Mais ces responsables syndicaux ont sans doute besoin de 20 ans de plus et d'un chômage décuplé pour en tirer les leçons.

Gestionnaires avec les patrons de l'UNEDIC, ces syndicalistes-là montrent, dans les faits et en paroles, ce que signifie la collaboration... sur le dos des chômeurs et des salariés.

Autant dire que ce n'est pas sur eux ou leurs semblables, que les travailleurs avec ou sans emploi pourront compter face à cette nouvelle attaque du patronat.

Christian BERNAC

## PÉNURIE D'EAU, ABONDANCE DE PROFITS

Entre le 17 et le 22 mars dernier s'est tenu le second forum mondial de l'eau. Le constat brossé par les «experts» réunis à La Haye est inquiétant, les prévisions pour 2025, même parfois catastrophistes.

Quelques chiffres donnent une idée du problème. Un habitant de la planète sur cinq n'a pas d'eau potable. La population mondiale a triplé en un siècle alors que la consommation d'eau a, elle, été multipliée par six. Selon les démographes, la population devrait atteindre 8 milliards d'individus en 2025, alors qu'on est déjà dans une situation de pénurie.

Il est évident que ce sont les pays pauvres qui en sont les principales victimes. Ainsi neuf des quatorze pays du Proche et du Moyen-Orient sont touchés de manière critique par la pénurie d'eau, phénomène aggravé par la politique expansionniste d'Israël, dont 67% de l'approvisionnement en eau proviennent des territoires occupés en 1967 (35% de la Cisjordanie et 22% du Golan selon *Le Monde* du 17 mars 2000). Mais d'autres pays ou continents sont frappés comme l'Afrique (Maghreb, Sahel, Afrique de l'Est et Afrique du Sud) mais aussi le nord de la Chine où vivent 200 mil-

lions de personnes.

Sans doute la pénurie d'eau est-elle due en grande partie à des conditions climatiques particulières (climat aride ou semi-aride). Mais il n'y a pas de fatalité climatique qui explique l'actuelle situation de pénurie. A Las Vegas, à quelques dizaines de kilomètres de la Vallée de la Mort, en plein désert, on réussit à faire couler l'eau à flots dans les piscines et les golfs des palaces. Le capitalisme est capable de trouver les solutions techniques aux problèmes que lui pose le climat dès lors qu'il y trouve son intérêt et la certitude de réaliser des profits.

Les solutions existent, encore faut-il avoir la volonté de les développer. Ainsi les nouveaux procédés d'irrigation appelés «goutte à goutte», faiblement consommateurs d'eau et permettant un doublement et même un triplement des rendements (déjà expérimentés d'ailleurs en Israël, dans les pays du Golfe ou en Californie) pourraient facilement être généralisés au moins à certaines cultures maraichères.

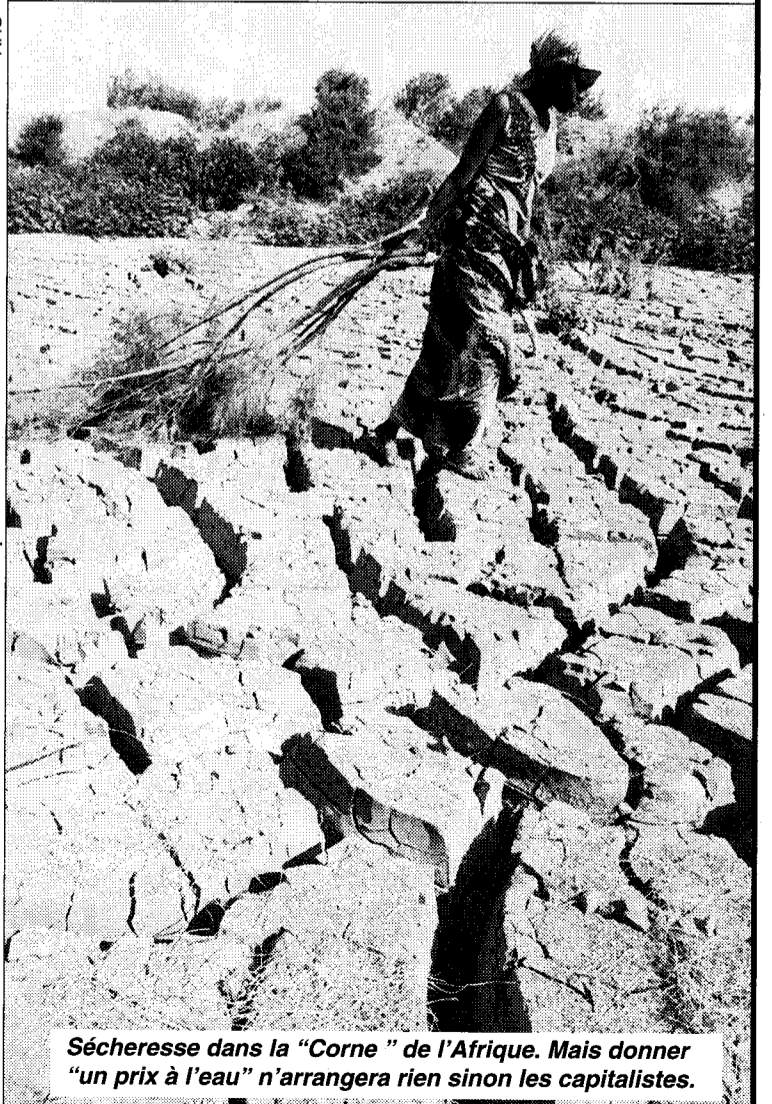
D'autre part, on le sait, en particulier dans les capitales des pays pauvres comme Le Caire ou Mexico, les réseaux d'adduction en eau potable sont vieux, connais-

sent des déperditions considérables pouvant atteindre 60% du total des eaux qui circulent.

Et puis si vraiment on manque d'eau douce, l'eau de mer, elle, ne manque pas. Dans les années 1990 on comptait dans le monde 70 000 usines de dessalement, capables de traiter 4 milliards de m<sup>3</sup> par an. Là aussi, il s'agit de technologies qui pourraient être développées.

Mais pour faire face au problème, l'essentiel de ce que les experts en «hydropolitique» proposent, est, comme le suggère la Banque mondiale, de «donner un prix à l'eau», c'est-à-dire la faire payer, lui fixer un prix même là où la pratique n'existe pas. Il s'agirait paraît-il de dissuader de gaspiller et d'amortir des coûts d'investissements. Mais on connaît le résultat: au Chili par exemple la vente des droits de l'eau a abouti à des spéculations et des pénuries organisées par les compagnies minières et productrices d'hydroélectricité au détriment des usagers. «Donner un prix à l'eau», c'est surtout donner des profits à des compagnies comme la Lyonnaise des eaux, Vivendi et leurs semblables de par le monde, pour qui la pénurie est en fait une source d'enrichissement!

Stéphane HENIN



Sécheresse dans la «Corne» de l'Afrique. Mais donner «un prix à l'eau» n'arrangera rien sinon les capitalistes.

# UNE CAGNOTTE PEUT EN CACHER BIEN D'AUTRES

**Le gouvernement va donc casser sa fameuse cagnotte. 40 milliards seraient affectés à des réductions d'impôts. Les 10 milliards restants iraient à des dépenses pour les hôpitaux, l'Education nationale, ou encore au financement de mesures déjà prévues pour les intempéries et la marée noire (autant que Desmaret n'aura pas à sortir des caisses de TotalFina, en ce qui concerne la marée noire).**

Jospin a annoncé ces mesures au soir du 16 mars, le jour même où se déroulaient les manifestations massives d'enseignants et de fonctionnaires des Impôts. Elles sont évidemment liées au mécontentement qui s'exprime en ce moment, de façon spectaculaire dans le secteur public mais les entreprises du privé ne sont pas inactives. Sans les grévistes des hôpitaux, de l'Education nationale ou des Impôts, les 50 milliards en question auraient sans doute pris le même chemin que bien d'autres avant eux. Sous prétexte de réduction du déficit budgétaire, ils auraient fini d'une manière ou d'une autre dans la poche du patronat.

En distribuant ces milliards, Jospin espère donc désamorcer quelque peu le mécontentement. Il pense faire avaler à l'opinion publique et en particulier à son électorat traditionnel qu'il fait ce qu'il peut pour améliorer la situation de la population. Et pour cela, cette fameuse cagnotte est bien pratique. Une fois épuisée, il est facile pour le gouvernement de déclarer que la hotte est vide et qu'il ne peut plus rien donner.

Cependant les mesures annoncées sont dérisoires. Car qu'est-ce que 50 milliards par rapport aux près de 2 000 milliards du budget de l'Etat ou par rapport aux profits patronaux ?

La TVA passera de 20,6% à 19,6% nous dit-on. Cela ne la ramène même pas au taux où elle était avant que Juppé ne l'augmente de 2 points alors même que Jospin avait promis, avant les élections de 1997, d'abroger cette hausse ! Rien n'obligera les industriels et les commerçants à répercuter cette baisse sur les prix. L'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation baisseront eux aussi. Cela devrait faire respectivement, selon les services du gouvernement, 700 F et 600 F en moins par ménage. C'est autant à récupérer pour tout ceux, parmi les plus pauvres, qui en bénéficieraient réellement. Mais quelques

hausse comme celles que l'on connaît ces derniers mois sur l'essence, risquent fort de dévorer assez vite ce petit gain. Quant aux dépenses destinées, selon Jospin, à « renforcer le service public », ce qu'il a dit sur l'école suffit à en donner la mesure. Un milliard pour l'enseignement, cela fait 5 000 postes pour 70 000 établissements, ont calculé les enseignants en grève ! Trois fois rien...

Autant dire que ces mesures ne changeront strictement rien à la situation des travailleurs. Elles seront même totalement imperceptibles par la plupart des familles popu-

lares. Ce sont des décisions d'une toute autre ampleur qui seraient nécessaires pour améliorer le sort de la population. Et pour les mettre en application, il faudrait puiser dans bien d'autres « cagnottes » dont Jospin se garde bien de parler. Celle des subventions à fonds perdus aux entreprises par exemple, soit autour de 300 milliards par an. De quoi réduire d'emblée de moitié le nombre de chômeurs officiellement recensés. Et tant qu'à faire, on pourrait aussi taper dans la cagnotte des profits patronaux, en ramenant par exemple leur taux d'imposition à ce qu'il était sous Giscard, voire bien au delà. Car si Jospin a attendu ces jours-ci pour baisser d'un point la TVA, la baisse des impôts concernant le patronat n'a pas attendu si longtemps. Sans compter les subventions qui viennent largement compenser les charges patronales. Aujourd'hui, alors que les profits explosent, chacun a pu constater en lisant la feuille explicative accompagnant sa déclaration fiscale que l'impôt sur les sociétés ne représente que 15% des recettes de l'Etat.

Alors, pour satisfaire les besoins de la population, il y a encore bien des cagnottes à prendre !

Daniel MESCLA



Manifestation des « Impôts » le 16 mars à Paris

**Impôts SAUTTER A DÛ REMISER SON PROJET**

Face à la grève des agents du Trésor Public et des Impôts qui durait depuis deux mois et menaçait de se durcir, Jospin a finalement reculé. Il a ordonné à son ministre Christian Sautter de remballer son projet de réforme.

En prétextant de moderniser l'administration et d'améliorer le service public, l'Etat voulait surtout au travers de cette réforme faire des économies, en supprimant une partie des 180 000 postes d'agents du Trésor, des Impôts et des Douanes et en fermant de nombreuses agences et perceptions, notamment dans les petites communes.

En s'opposant à cette réforme, les agents des finances ne défendaient pas seulement leurs emplois et leurs conditions de travail, mais ils mettaient aussi en avant l'intérêt des usagers qui risquaient de

voir les conditions d'accueil se dégrader et de rencontrer des problèmes supplémentaires pour la moindre démarche.

On ne peut donc que se réjouir que les employés du ministère des Finances aient fait céder le gouvernement. Certes, son projet n'est sans doute que momentanément remisé. Mais les agents du Trésor et des Impôts ont montré qu'on pouvait faire reculer le gouvernement sur les attaques qu'il mène contre les travailleurs de la Fonction publique. A un moment où les luttes se multiplient, cela ne peut que renforcer la détermination des enseignants, des agents hospitaliers et de tous ceux qui aujourd'hui refusent de faire les frais de cette politique.

R.M.

## « L'IMPÔT SAIGNE LES MALHEUREUX »

En France, l'impôt sur le revenu est réputé être un impôt « progressif ». Cela veut dire qu'il permet, en théorie, de « rattraper » en partie les écarts de salaire : la proportion du revenu versée à l'Etat sous forme d'impôt sur le revenu est d'autant plus grande que ce revenu est plus élevé.

Ainsi, pour prendre l'exemple d'un célibataire sans enfant n'ayant pour revenu que des salaires et aucune déduction fiscale, la part de l'impôt est de 2,97% pour un employé A touchant un salaire mensuel net de 5 000 F, tandis qu'elle est de 28,5% pour un cadre supérieur B touchant un salaire mensuel net de 50 000 F.

Seulement, cette « progressivité » apparente est trompeuse à deux égards au moins.

D'abord parce que, évidemment, les 97,03% de salaire qui restent à A après avoir

payé ses impôts — soit 4 852 F par mois — restent quand même dérisoires par rapport aux 35 748 F par mois qui restent à B. Avant impôt A touchait 10% du salaire de B, et après impôt son revenu disponible n'est toujours que 13,6% de celui de B. Voilà donc une « progressivité » très relative.

Et puis si cette « progressivité » est assez bien marquée en bas de l'échelle des revenus, cela devient de moins en moins vrai lorsque l'on monte vers les très hauts salaires — c'est-à-dire justement ceux qui peuvent se permettre de participer au financement collectif en payant de gros impôts.

En effet, en bas de l'échelle, si le salarié A de l'exemple précédent paie 2,97% de son salaire en impôt, un salarié gagnant deux fois plus (10 000 F par mois), paie 9,18% de son revenu en impôt, soit une

proportion plus de trois fois supérieure. Lorsque le salaire double encore, passant de 10 000 F à 20 000 F par mois, la proportion payée en impôt ne double pas tout à fait, passant de 9,18% à 17,38%. Mais si le salaire est décuplé, passant de 20 000 F à 200 000 F par mois, cette proportion est juste doublée, passant de 17,38% à 36,28%.

En fait, pour les très hauts salaires, le système de la tranche maximum de taxation à 54% assure que la proportion du salaire payée en impôt reste toujours inférieure à 38,8% — c'est-à-dire que l'augmentation de la « progressivité » ne concerne tout simplement pas les plus riches !

Alors si tous sont égaux devant la progressivité de l'impôt sur le revenu, il y en a, là encore, qui sont plus égaux que d'autres.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

### « Refondation » de l'assurance-chômage

# CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN À DISCUTER !

Le patronat nous la joue belle avec sa « refondation sociale ». Après avoir ouvert le dossier des retraites et celui de la politique contractuelle, c'est le tour de l'assurance-chômage. Le MEDEF avait bloqué la discussion sur la convention liant l'UNEDIC à l'Etat, jusqu'à son expiration au 31 décembre dernier. L'ancienne convention ayant été prolongée jusqu'au 30 juin 2000, l'organisme patronal veut d'ici là faire accepter aux syndicats une remise en cause complète du système actuel.

Le MEDEF – mais ne fallait-il pas s'y attendre ? – ne fait pas dans la dentelle. Sous prétexte d'inciter les chômeurs au retour à l'emploi, il propose en gros de transformer ceux-ci en « clients » d'une UNEDIC « prestataire de services » offrant à chaque chômeur un « service personnalisé ». Après avoir fait passer « un bilan de compétence » au chômeur, l'assurance-chômage lui proposerait soit un emploi disponible ou une formation, soit même un emploi à mi-temps accouplé à une formation. En cas de refus, un seul ou plusieurs, le chômeur perdrait ses indemnités.

Seuls continueraient à être indemnisés ceux à qui aucune proposition ne pourrait être faite : les cas difficiles comme les chômeurs de longue durée de plus de 50 ans sans qualification, dont les patrons ne veulent plus. Ceux-là pourraient même continuer à être indemnisés sans dégressivité jusqu'à leur retraite, laisse entendre le MEDEF. Quelle mansuétude !

Il s'agit ni plus ni moins de ce que contraindre tous les autres chômeurs encore exploitables, d'accepter à n'importe quel prix, n'importe quel « job » que le patronat en quête de main-d'œuvre en cette période d'expansion, est « généreusement » prêt à offrir.

La recette n'est pas originale et le MEDEF brandit l'exemple de la Grande Bretagne ou des Etats-Unis où, avec de telles méthodes, en multipliant le travail à bas salaire et à temps partiel dans une économie en expansion, les statistiques peuvent afficher des taux de chômage en baisse. Tandis que dans le même temps se multiplient ce qu'on appelle désormais les « working poors », c'est-à-dire les pauvres au travail, ceux qui avec ce qu'ils gagnent ne peuvent même pas, par exemple, se loger décemment ou se soigner. Mais qu'importe puisque c'est ainsi que les profits du capital se multiplient !

Le MEDEF, à l'occasion de cette discussion sur l'assurance-chômage, ne se contente d'ailleurs pas de la seule remise en cause de l'indemnisation des chômeurs. Il propose aussi un nouveau type de contrat de travail, pouvant être limité à quelques années, à l'issue duquel le patron pourrait bien entendu se débarrasser de son salarié sans frais. La fin du CDI en quelque sorte, rien de moins !

Il est vrai que le patronat ne fait en la matière que marcher sur les brisées de l'Etat, car les divers gouvernements de gauche et de droite qui ont inventé et développé les différentes formes « d'emplois-jeunes », valables pour plusieurs années, ont déjà largement ouvert la porte à ce type de précarité. Les patrons privés revendiquent seulement aujourd'hui la possibilité pour eux aussi d'en croquer.

Le plus lamentable dans toute cette affaire c'est l'attitude des syndicats. Ils ont la prétention de représenter les intérêts des travailleurs mais ils ont tous sans exception accepté d'aller discuter sur les bases posées par le patronat, au nom d'une prétendue nécessité de maintenir le « dialogue social ». Même si c'est pour y dire leur opposition aux projets du MEDEF comme pour le moment FO et la CGT, alors que la CFDT, la CFTC la CGC laissent, elles, carrément entendre qu'elles veulent aussi discuter d'une « incitation au retour à l'emploi ».

Le patronat, lui, n'avait de toutes façons laissé planer aucun mystère quant à ses intentions. Il avait à la fin de l'année dernière dénoncé tous les systèmes de protection sociale en affirmant sa volonté de les remettre totalement en question. Et il avait invité les syndicats à de nouvelles discussions sur cette base. La seule réponse conforme aux intérêts des travailleurs aurait dû consister alors à montrer qu'il n'était pas question de le laisser faire, ni de discuter de la recherche du moindre compromis sur cette question. C'était le seul moyen de préparer les salariés à s'opposer par la lutte à tout retour en arrière.

Heureusement, il n'est pas encore dit que les travailleurs et les chômeurs laisseront passer les mauvais coups du MEDEF, même s'ils bénéficient de la complicité passive ou plus ou moins active des syndicats.

Louis GUILBERT

Le numéro 8 de *Convergences Révolutionnaires* (mars-avril 2000), édité par la fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire, est paru. Au sommaire, un dossier « *Croissance et mondialisation : des raisons pour une reprise de l'offensive ouvrière* » et des articles sur différents sujets, entre autres sur les réactions à l'application de la réduction du temps de travail à la mode Aubry, l'entente qui se dessine entre Medef, gouvernement et syndicats en vue de « refonder le social » ; un article sur le mouvement de protestation contre le gouvernement Haider en Autriche ainsi que sur la sale guerre pour l'exemple en Tchétchénie.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F abonnement de soutien) écrire à *Lutte Ouvrière*, fraction *l'Étincelle*.

## Leur société

# LA TRANSPARENCE DU CHOCOLAT

Cela faisait longtemps qu'il en était question, mais cette fois c'est décidé : le Parlement de Strasbourg a voté en majorité le droit pour les fabricants d'appeler « chocolat » un produit qui pourra contenir jusqu'à 5 % de graisses végétales autres que du beurre de cacao. Et qui plus est les consommateurs n'en seront pas informés, car il n'y aura aucune obligation de mentionner quoi que ce soit sur les étiquettes.

Tous ceux qui croyaient en la « transparence », dans la « défense des consommateurs », dans une Europe luttant contre la « malbouffe » venue des USA, peuvent en tirer la conclusion évidente : toutes ces belles paroles ne pèsent guère face aux trusts.

Car ce sont les trusts du chocolat, et produits assimilés, comme Nestlé, Mars, Suchard, etc., qui ont imposé leur volonté. Les graisses végétales autres que le cacao,

comme le beurre de karité ou l'huile de palme, sont bien moins chères. On en introduira donc dans le chocolat sans le signaler, et sans doute sans baisser les prix. 5 % diront certains, ce n'est pas grand-chose. Mais d'une part cela peut nettement modifier le goût, et d'autre part il est vraisemblable que ce pourcentage sera dépassé, car il n'existe pas de méthode sûre pour contrôler ce chiffre, et de toute manière le Parlement européen refuse une méthode déterminée pour contrôler la teneur en « mauvaises » graisses.

Alors la décision étant prise, en avant vers les 10, les 15, les 20 %, voire davantage, de graisses non cacaotées !

Les consommateurs – et les paysans producteurs de cacao – seront chocolat.

André VICTOR

# TOTALFINA ET LES AUTRES

En moins d'une semaine, du 18 au 23 février, les douanes et la marine nationale ont procédé à des observations par avions au-dessus du « rail d'Ouessant », lieu de passage des navires au large de la pointe de la Bretagne. Ils ont relevé trente-neuf pollutions par « dégazage », très visibles à cause des traînées huileuses dans les sillages des navires. Le « dégazage », c'est le terme technique utilisé pour le nettoyage des cuves des résidus de pétrole en utilisant l'eau de mer (pour éviter que le gaz – explosif – ne s'accumule). Le problème n'est pas le nettoyage lui-même, mais c'est qu'ensuite l'eau de nettoyage avec les résidus sont bien souvent rejetés à la mer.

On estime que chaque année les mers et océans du globe reçoivent ainsi un million de tonnes d'hydrocarbures. A comparer avec les 12 000-15 000 tonnes de l'*Erika*. Sur les trente-neuf « dégazages » constatés, seuls trois navires ont été verbalisés. Payeront-ils une amende ? Tant qu'ils restent dans les eaux internationales, ou dans des ports étrangers, les autorités françaises ont peu de moyens de contrainte, surtout lorsqu'on a affaire à des pavillons de complaisance.

Nouvelle opération d'observation durant 24 heures, les 14 et 15 mars : on a constaté neuf « dégazages » sauvages. Un seul navire, sous pavillon libérien, a été verbalisé.

Bref le rejet de résidus pétroliers à la mer est manifestement une pratique archi-courante. Et la surveillance, épisodique, pourrait facilement être renforcée par les Etats.

Les capitaines qui ordonnent les dégazages en mer obéissent aux compagnies de navigation, aux armateurs, car les dégazages à quai, dans des stations prévues à cet effet dans les ports, font évidemment « perdre » du temps, et diminuent les rotations des bateaux. Et les grandes compagnies, pétrolières ou autres (car on ne dégage pas que les pétroliers, on nettoie de la même façon les citernes à carburant de bien d'autres navires) laissent faire et couvrent ces pollutions.

Et pendant que des milliers de bénévoles ont nettoyé les côtes sans demander un sou, des capitalistes riches souillent les mers uniquement pour gagner encore plus d'argent.

A. V.

## Fêtes de Lutte Ouvrière

• À Saint-Nazaire  
Samedi 25 mars

de 16 heures  
à 24 heures  
Salle

Jacques-Brel

• À Montbéliard  
Samedi 1<sup>er</sup>

et dimanche 2 avril  
Halle polyvalente

Allocution

d'Arlette

Laguiller

dimanche 15 h 30

## Fête LO-LCR

• à Metz

Samedi 8 avril

de 16 heures

à 24 heures

Centre social

2, rue de Touraine

FAMECK

# Allègre et ses réformes MASSIVEMENT CONTESTÉS

La mobilisation et la détermination des enseignants grandissent. Celles des enseignants des lycées professionnels, qui ont été au point de départ du mouvement, sont toujours aussi fortes, d'autant plus fortes que, depuis le jeudi 16 mars, le mouvement de grève reconductible s'étend aux lycées et aux collèges. Cette journée du 16 mars a marqué en effet une autre grande étape dans le mouvement: 200 000 manifestants dans toute la France, 50 000 à Paris, 800 000 grévistes dans toute la France également, c'est-à-dire 70% sur l'ensemble du corps enseignant. Cela ne s'était pas vu depuis 1995! Et mardi 21 mars, les enseignants remettaient cela. Il y avait encore des dizaines de milliers de manifestants pour battre le pavé.

## LES COLLÈGES ET LYCÉES S'Y METTENT

Les collèges et les lycées s'y sont mis parce qu'eux aussi sont touchés par les réformes d'Allègre, comme les enseignants des lycées professionnels. Le ministre de l'Education nationale veut, comme pour les LP, diminuer l'enseignement général, en temps - moins d'heures de mathématiques, de langues, de français - mais aussi en contenu: les programmes d'histoire-géographie seraient, par exemple, réduits à quelques "flashes". La réforme dans le secondaire qui commence à être appliquée cette année, avait déjà provoqué des grèves l'an passé. Les enseignants en voient concrètement aujourd'hui les effets néfastes.

Quant à la réforme de l'enseignement professionnel qui provoque la colère des enseignants depuis plusieurs semaines, elle aussi entraînerait une même diminution dramatique des horaires pour l'enseignement général et théorique. Allègre, toujours provocateur, a par exemple déclaré que les français, les élèves des lycées professionnels en font déjà finale-

ment en mathématiques: donc on peut diminuer les heures en français!

Mais ce qui provoque aussi un mécontentement général est la crainte de voir les conditions de travail s'aggraver pour tout le monde. Moins d'heures pour les élèves, plus de travail pour les profs et pour tout le personnel de l'Education nationale, des précaires pas réembauchés, pas d'embauches supplémentaires, c'est ce que Allègre veut et ce que refusent les enseignants.

Si les lycées et collèges s'y mettent, ce sont toujours les lycées professionnels qui sont en pointe. Des enseignants en sont maintenant à leur troisième, quatrième semaine de grève parfois. Allègre a reçu les syndicats lundi 20 mars et doit les recevoir de nouveau jeudi 23 mars. Une délégation, formée de 57 représentants des enseignants en lutte, a été élue à l'issue d'assemblées départementales de grévistes, mais jusqu'à jeudi 23 mars du moins, Allègre a refusé de la recevoir.

Pour l'instant, Allègre ne lâche rien. *Le Monde* du mercredi 22 mars a beau écrire en gros titre: «Claude Allègre cède sur la réforme des lycées professionnels», les enseignants des lycées professionnels savent tout de même lire. Après la manifestation de mardi 21 mars, à une assemblée générale qui regroupait près de 900 personnes représentant 337 établissements de Paris et de province, il a été voté de reconduire la grève, de participer massivement à la nouvelle journée de manifestation du vendredi 24 mars et une nouvelle journée est prévue pour le mardi 28 mars. De plus, les enseignants sont déterminés à imposer la délégation des enseignants en lutte à toute discussion avec Allègre.

## L'ATTITUDE SYNDICALE

Depuis le début, le principal syndicat des lycées professionnels, le SNETAA, n'appelle à rien et est même contre la grève puisqu'il est... d'accord avec Allègre. L'autre syndicat influent dans les lycées professionnels, la CGT, a tenté de créer une intersyndicale, qui n'existe pas de fait: il y a le SGEN-CFDT, mais FO prend des initiatives à part, et SUD et la CNT, petits syndicats, ne sont pas toujours conviés. Par exemple, ils ne sont pas invités aux «ren-

contres» avec Allègre. Des journées de manifestations proposées par ces syndicats, en particulier la CGT, ont permis effectivement aux enseignants les plus combattifs d'entraîner les autres, de renforcer la grève en la reconduisant de temps fort en temps fort. Mais depuis le début cette «intersyndicale» veut aussi monopoliser la représentation du mouvement.

C'est finalement là aussi le noyau d'enseignants les plus combattifs qui se battent pour que des assemblées générales aient lieu sur la région parisienne comme dans bon nombre de villes. Une certaine méfiance vis-à-vis des syndicats existe en effet, d'ailleurs alimentée par les syndicats eux-mêmes. Un tract de la CGT nationale, par exemple, diffusé pendant la manifestation du 16 mars a suscité beaucoup de mécontentement parce qu'on n'y lisait plus la plate-forme de revendications des enseignants des lycées professionnels votée en assemblée générale le 6 mars!

Pour les collèges et les lycées, le principal syndicat, le SNES, a appelé à la grève reconductible à partir du 16 mars, chose qui ne s'était pas vue depuis longtemps, mais il faut dire que bien des lycées et collèges en France s'étaient mis en grève reconductible avant cette date. Il faut rappeler que ce 16 mars était annoncé depuis des semaines par le SNES. Cette journée n'aurait été qu'une journée syndicale comme bien d'autres, si les lycées professionnels n'avaient pas été en grève et s'ils n'avaient pas entraîné par leur détermination les autres secteurs de l'Education. Ce qui est sûr, c'est que la direction du SNES veut aussi garder au maximum le contrôle du mouvement dans son «secteur».

La détermination ne faiblit pas, en particulier dans les lycées professionnels. Dans les discussions, les enseignants des lycées commentent les premières «discussions» d'Allègre comme des signes de faiblesse. Ce ministre qui fait descendre des dizaines de milliers d'enseignants dans la rue tous les deux jours a perdu sa belle arrogance. Par ailleurs, la nouvelle du retrait de la réforme par Sautter pour les impôts a regonflé tout le monde. Oui, un ministre peut retirer ses réformes. Comme le criaient les manifestants: Allègre, comme Sautter, ta réforme tu vas la remballer!

Aline RETESSE



A.G. à Paris le 16 mars



A Lille



A Marseille

-LIRE EN PAGES 8 ET 9 LA SUITE SUR L'ENSEIGNEMENT-

# UN MILLIARD... VRAIMENT TRÈS LOIN DU COM

Jospin avait cru calmer le mécontentement des personnels de l'Éducation nationale en allouant à ce ministère un supplément d'un milliard « pour les besoins urgents ».

Cette somme ne représente que 0,3 % du budget de l'éducation. Elle correspond à l'emploi de 5 000 postes, de travailleurs précaires ou vacataires, puisqu'il s'agit là d'un versement exceptionnel. C'est une cinquantaine d'emplois sup-

plémentaires par département en moyenne. Selon les syndicats, les seules urgences représentent le recrutement de 27 000 postes, pour combler par exemple le manque de personnels de remplacement ou tout simplement pour supprimer les sous-effectifs chroniques actuels des personnels d'entretien ou administratifs ! On est donc très loin du compte.

Mais pour les personnels de ce secteur comme pour les parents, le problème n'est pas seulement de colmater

les brèches les plus criantes mais d'offrir une école de qualité.

La caractéristique générale des réformes opérées par le gouvernement et Allègre, au collège comme dans les lycées généraux ou professionnels, est de vouloir réduire les heures d'enseignement général. Pour maintenir sur ce plan un enseignement normal, il faut embaucher un nombre important d'enseignants. Quant à tous ces personnels qui ont un rôle essentiel dans les établissements, per-



sonnel Atoss, médical, d'assistance sociale, le manque actuel de postes se compte en dizaines de milliers.

Ce milliard alloué par

Jospin est donc dérisoire. C'est en dizaines de milliards voire davantage que se chiffrent les besoins réels. Et c'est bien normal. Une

## Région marseillaise LA GRÈVE S'ÉLARGIT, LES MANIFESTATIONS GRANDISSENT

Dans les Bouches-du-Rhône, désormais le mouvement a gagné des lycées d'enseignement général, des collèges et des écoles primaires.

La journée de grève du jeudi 16 mars a été quasi générale. Quant à la manifestation, la police l'a chiffrée à 20 000 personnes. La banderole de tête était tenue par les syndicalistes suivis d'une centaine d'enseignants et de parents d'élèves de Port-de-Bouc, en mouvement depuis longtemps, puis de plusieurs centaines de professeurs de lycées professionnels. Venaient ensuite les milliers de professeurs des collèges et des lycées, du public et du privé, des institutrices et instituteurs, des grévistes des impôts, etc.

L'AG qui suivit rassemblait 500 personnes avec, à la tribune, des syndicalistes et des repré-

sentants de la coordination des professeurs de lycées professionnels en grève. Durant l'AG, les discussions furent passionnées. Il fut décidé d'appeler à des AG dans les établissements pour décider de la grève dès le vendredi. C'est ce qui s'est passé.



Des grévistes sont allés discuter dans d'autres établissements pour les aider. Dans l'un des lycées, un proviseur, pour s'opposer à l'entrée de cinq professeurs grévistes, a appelé des policiers de la brigade anti-criminalité... qui furent bien embar-

rassés. Toujours est-il que dans de très nombreux lycées, collèges et écoles, la grève a été décidée.

Enfin mardi 21, plus de 150 professeurs de lycées professionnels partaient avant l'aube, mais dans l'enthousiasme, à la manifestation parisienne.

Pendant ce temps, à Marseille, les autres enseignants manifestaient. Ils terminaient la manifestation en AG à la faculté Saint-Charles et en bloquant des trains à la gare. Ce qui permit d'obtenir de la SNCF la promesse d'un train pour partir à la manifestation de Paris du vendredi 24.

Bref, plus le ministère tarde à donner des réponses satisfaisantes, plus le mouvement gagne de nouveaux établissements, et plus la détermination, la mobilisation grandissent.

## Lille ÇA COM

La ville de Lille a connu deux importantes manifestations d'enseignants le 14 et le 16 mars.

La manifestation du 14, essentiellement « lycées professionnels », fut une réussite. Une délégation syndicale d'une trentaine de personnes fut reçue au rectorat, avec le même résultat qu'habituellement. A cette manifestation forte de plus de 800 profs, de nombreux collègues étaient venus avec des balais pour donner un message très clair à Allègre. De nombreuses banderoles d'établissements, des panneaux et pancartes marquaient la manifestation. Les slogans contre la flexibilité, le nouveau statut des profs de LP et les suppressions de postes étaient très repris. Malgré le mauvais temps la colère des participants éclatait. De violentes giboulées qui auraient pu mettre en déroute la manifestation furent accueillies aux cris de « Le temps est pourri, Allègre aussi ! ». Chaque participant était satisfait et chacun se donnait rendez-vous pour le 16.

Le lendemain *La Voix du Nord*, principal quotidien régional, constatait que la grève s'installait. *Nord-Eclair* de son côté titrait que décidément la réforme ne passait pas.

La manifestation régionale du jeudi 16 mars a été sans doute l'une des plus grosses manifestations d'enseignants vues à Lille. La foule envahit le boulevard Jean-Baptiste-Lebas dès 14 heures. Les LP défilaient en tête sous une banderole commune « Lycées Professionnels en lutte ». Le cortège était très dynamique et impressionnant. Une délégation de grévistes d'Aluminium-

## Haute-Normandie

# UNANIMITÉ CONTRE LES PROJETS D'ALLÈGRE

En Haute-Normandie, à la suite des manifestations du samedi 11 mars le mouvement a continué de se développer dans l'ensemble des départements, Eure et Seine-Maritime.

Des enseignants ont continué la grève comme à Claude-Monet au Havre ou à Jacques-Prévert à Pont-Audemer. Les enseignants des LP, eux aussi toujours en grève, ont fait des actions toute

la semaine.

Les manifestations du jeudi 16 mars ont été un véritable raz-de-marée. 10 000 manifestants à Rouen, 9 000 au Havre et 2 000 à Evreux, les cortèges rappelaient par leur nombre 1995. Et le vendredi 17 la grève s'est étendue à de nombreux établissements, des lycées comme des collèges, où jusque-là les cours continuaient.

En ce qui concerne la carte scolaire, les fermetures ont été

revues à la baisse, 50 fermetures sur les 125 ont été annulées. Mais c'est encore 75 de trop, disent des enseignants et les parents d'élèves qui veulent pour leur part zéro fermeture. Devant la persistance du mouvement, les autorités préfectorales ont essayé d'intimider parents et enseignants. Au Havre, samedi matin 18 mars, les forces de police sont intervenues par surprise à l'aube pour évacuer l'antenne de l'Inspection académique que les

parents d'élèves occupaient. Mais ça n'a pas brisé leur détermination. Mardi 21 mars, pour aller à la manif à Paris, tous les moyens de transport étaient bons : 1500 manifestants dans le train du Havre, 500 au départ de Rouen sans compter tous les cars partis de Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Elbeuf, Louviers, etc.

Devant la fin de non-recevoir d'Allègre le mouvement continuait et tout le monde était prêt pour retourner à Paris vendredi 24 mars encore plus nombreux s'il le fallait.



**APTE**

éducation correcte est une oeuvre prioritaire qui exige des dépenses à la hauteur des enjeux.

Il y avait cette « cagnotte » de 50 milliards dont Jospin a extrait un petit milliard pour les urgences d'une école en péril. Pour l'école de qualité, il faut puiser dans cette cagnotte d'une tout autre ampleur, celle des centaines de milliards de subventions versées à fonds perdus chaque année au patronat, ou encore dans le pactole de ses profits.

Michel ROCCO



**Toulouse**

**LA GRÈVE S'ÉTEND**

En Haute-Garonne, le mouvement de grève dans l'Éducation nationale a commencé le jeudi 9 mars par la décision des instituteurs des écoles du quartier du Mirail à Toulouse de se mettre en grève reconductible pour exiger la création de 1000 postes dans le département.

Depuis, le mouvement a fait tache d'huile, et tous les jours il a reçu le renfort de nouveaux grévistes. Sur Toulouse, c'est le comité de grève des instituteurs qui organise les choses : tour des écoles, rassemblements devant l'inspection académique, déploiement d'une énorme banderole sur la place du Capitole réclamant en lettres géantes « 1000 postes », etc.

La journée de grève générale et la manifestation du jeudi 16 mars ont été un succès, rappelant quelque peu les manifesta-

tions de décembre 1995 : le cortège des personnels de l'Éducation nationale était rejoint par celui des postiers toulousains, en grève depuis le 9 mars, et par les employés des impôts qui n'étaient pas à la manifestation parisienne. Au sortir de cette manifestation, la coordination des lycées professionnels en lutte réunissait 18 établissements.

Lundi 20 mars, Jospin était à Toulouse pour signer le contrat de plan Etat-Région. Il a été accueilli par des milliers de manifestants : postiers, personnels de l'Éducation nationale, employés des impôts, et aussi des travailleurs de la Thomson en bagarre contre les suppressions d'emplois. Chez les instituteurs, des assemblées générales de secteurs dans les communes voisines de Toulouse se sont tenues. A

Toulouse l'assemblée générale des grévistes appelée par le comité de grève réunit 220 personnes. Elle a décidé d'appeler à la grève jusqu'au vendredi 24 mars et a mandaté deux délégués auprès de l'intersyndicale 1<sup>er</sup> degré, qui a aussi lancé le même appel.

Le mardi 21 mars, l'AG centrale des instituteurs en grève a décidé de préparer la manifestation à Paris du 24 mars : continuer l'agitation sur la ville, et aussi rallier encore plus d'instituteurs au mouvement pour faire en sorte que le 24 mars soit une réédition du 16, mais en plus fort et à Paris. Il est question aussi d'une manifestation régionale à Toulouse le samedi 25 mars, pour associer au mouvement les parents d'élèves, mais aussi tous les travailleurs victimes de la politique actuelle.

**ITINUE !**



Dunkerque (Pechiney) s'intégra au cortège. Aux slogans habituels s'ajouta « Public, privé, comme en 95, c'est tous ensemble qu'il faut lutter ! ». Ceux qui réclamaient la démission d'Allègre furent plus nombreux aussi.

Seuls quelques dirigeants syndicaux trouvèrent à y redire, laissant un espace de 100 à 150 m derrière le cortège des LP. Peut-être avaient-ils peur de la contagion. Le cortège des LP comptait près de 2 000 manifestants (avec quelques élèves). L'Académie comptant 5 400 profs de LP, un sur trois ou quatre s'était donc déplacé.

D'après FR3, la manifestation regroupait 10 000 personnes. A noter la présence de

lycées privés. Le matin, une manifestation de plus de 500 personnes eut lieu à Dunkerque.

L'AG du soir à la Bourse du travail de Lille rassembla plus de 200 participants. La montée à Paris fut organisée et un nouvel appel à l'élargissement vers les écoles, collèges et lycées approuvé par l'assemblée.

A la suite de la manif du 16, plusieurs collèges et lycées ne reprirent pas le travail, et se mirent en grève reconductible ou tournante.

Le mouvement semble prendre corps dans toute la région. Contre Allègre et ses réformes, les grévistes déterminés ne lâcheront pas le morceau.

**Région de Besançon**

Depuis le jeudi 16 mars, où la grève a été massivement suivie (90 % de grévistes), la grève est reconduite tous les matins au lycée Pasteur de Besançon par une forte minorité de 40 à 20 % suivant les jours.

Le vendredi 17, lors de la reconduction de la grève, s'est tenue une assemblée générale avec les profs et près de 400 lycéens dans le gymnase du lycée.

Dans ce lycée général, comme dans la plupart des lycées, c'est le rejet de la réfor-

me Allègre qui mobilise. Les grévistes sont à l'initiative, avec une dizaine d'établissements de l'agglomération, de la mise en place d'une coordination des établissements en lutte. Jeudi 16, la manifestation unitaire avait rassemblé plus de 4 000 personnes à Besançon. Mardi 21 mars environ un millier ont manifesté encore à l'appel de la coordination avec la présence remarquable de lycéens. Le succès des employés des impôts a regonflé le moral des grévistes et les slogans anti-

**Lyon**

**LYCÉES PROFESSIONNELS EN GRÈVE**

Dans la région lyonnaise la mobilisation des lycées professionnels s'est maintenue pendant toute la semaine du 13 au 18 mars. Tous les lycées professionnels (LP) sont désormais touchés par la grève avec un taux de grévistes variable selon les établissements. Les grévistes ont tenu une assemblée générale quotidienne à la Bourse du travail avec 60 à 80 représentants de 25 à 30 LP, syndiqués ou non-syndiqués, pour décider des actions à mener et organiser concrètement la grève. Ces grévistes sont de plus en plus déterminés à faire céder Allègre sur sa réforme et se sentent de plus en plus soudés par ce qu'ils ont déjà fait ensemble.

Jeudi 16 mars les grévistes des LP ont été rejoints par tout le

reste de l'Éducation nationale et la manifestation a rassemblé 6000 personnes dont un millier des LP, particulièrement dynamiques. Dès le lendemain, une vingtaine de lycées et collèges de la région ont voté à leur tour la grève reconductible et ont tenu à aller manifester à nouveau devant le rectorat avec les LP.

Tout le monde préparait l'ex-

tension du mouvement et en particulier la manifestation du 21 mars : les LP, qui avaient décidé depuis plusieurs jours d'aller manifester à Paris ce jour-là, ont bien évidemment maintenu cet appel tout en appelant également à manifester à nouveau à Paris le vendredi 24, tandis que les lycées et collèges préparaient une manifestation à Lyon.

**IUFM- Livry-Gargan – Seine-Saint-Denis  
Affaissement du bâtiment :  
tout un symbole !**

A Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), l'institut de formation des maîtres (IUFM), l'un des plus grands centres de formation, vient d'être fermé sur ordre du préfet, vendredi 18 mars au soir, après les cours, pour une durée indéterminée. Le motif en est des raisons de sécurité. Construit dans les années 1970 sur une carrière de gypse, le bâtiment s'affaissa petit à petit. Au milieu des années 1970, les autorités ont « renforcé » le sol en injectant du béton, mais cela n'a pas suffi. Le problème est donc connu depuis longtemps, mais l'Éducation nationale continue d'accueillir quelque 1 400 étudiants et des enseignants en formation continue chaque année. Des travaux d'aménagement ont été réalisés. Ainsi, aux dernières grandes vacances, la cafétéria a été entièrement rénovée.

Depuis la rentrée, les élèves en formation n'ont entendu parler de rien. Pourtant une com-

mission de sécurité est passée il y a peu, sans qu'on soit informé des résultats de sa visite et des dangers encourus. Apparemment il y a urgence puisque du jour au lendemain, l'établissement a été fermé. Les élèves de première année et les aides-éducateurs vont aller au centre du Bourget. Mais les 750 élèves de deuxième année, ceux qui seront en poste dans les écoles du département à la rentrée prochaine, sont à la rue : aucune consigne ne leur a été donnée, on leur a juste fourni deux numéros de téléphone, un à Livry-Gargan (qui sera au bout du fil ?) et l'autre au Bourget ! Quant aux enseignants qui viennent en formation continue, ils ne savent pas s'ils vont pouvoir suivre leur stage cette année.

Avant même d'être confrontés à la réalité de l'Éducation nationale, les futurs enseignants ont un avant-goût de la manière dont les pouvoirs publics les considèrent.

**TPC Dijon**  
(Bourgogne Electronique)

# 14 JOURS DE GRÈVE POUR LES SALAIRES

**A l'usine TPC de Saint-Apollinaire, plus connue à Dijon sous le nom de Bourgogne Electronique, les travailleurs, et particulièrement le personnel de production, à majorité féminin, viennent, après 14 jours de grève avec occupation, d'obtenir 244 F d'augmentation nette par mois pour l'ensemble des usines TPC de Bourgogne dont font également partie les centres de Beaune et de Seurre, soit plus d'un millier de personnes.**

Ces trois unités de production de composants électroniques ont été revendues récemment par Thomson au groupe américain AVX après qu'il en a réduit de façon drastique le personnel à coups de plans de restructurations à répétition.

Depuis des années, le personnel vit sous la menace perpétuelle de licenciements, pression permanente qui a permis à Thomson d'imposer des salaires parmi les plus bas de la région, entre 5 500 et 6 500 F pour les 250 à 300 ouvriers de production du centre de Saint-Apollinaire. Parmi les 300 autres employés du centre, nombreux sont les employés, personnels administratifs et techniciens qui sont presque aussi mal payés.

Le conflit qui a éclaté le mercredi 22 février venait à la suite d'un certain nombre de débrayages pour protester contre un nouvel aménagement des pauses et le blocage des semaines de vacances, à l'appel des syndicats CGT et CFDT. Si la CFDT est majoritaire, elle est en perte très nette de vitesse parmi le personnel ouvrier au profit d'une CGT plus radicale et moins liée à la direction.

## DU DÉBRAYAGE A LA GRÈVE

Le débrayage de ce mercredi-là regroupait un peu moins d'une centaine d'ouvriers qui cette fois-ci ne voulaient qu'une chose, fermer l'usine, malgré l'opposition des syndicats : la CFDT, parce qu'elle n'était pas favorable au conflit, la CGT parce qu'elle pensait que les grévistes étaient trop minoritaires pour imposer de cette façon leur volonté à l'ensemble du personnel, et en particulier aux nombreux administratifs et techniciens. Devant leur refus de se laisser convaincre, la CGT s'est finalement ralliée aux grévistes, ce qui a

rallié bon gré, mal gré, le dirigeant de la CFDT et c'est finalement une soixantaine de personnes qui ont fermé les grilles.

Au soir du mercredi on pouvait compter environ 80 à 90 grévistes ouvertement déclarés et volontaires pour participer au piquet, dont les 30 ouvriers de l'équipe de nuit pratiquement au complet.

Le lendemain, alors que cadres et direction venaient à chaque prise de poste pour encourager et comptabiliser les non-grévistes, le nombre des grévistes augmentait peu à peu, essentiellement du personnel de production. Sous l'influence de militants de la CGT, les grévistes firent le choix d'accueillir les non-grévistes, de discuter avec eux sans hostilité au contraire, puisque eux aussi étaient mal payés et que c'était eux qui pouvaient faire pencher la balance.

Le vendredi 24 février, aux prises de poste, les grévistes étaient mobilisés et les non-grévistes hésitaient, au point qu'ils se sont mis à discuter avec la direction et à lui reprocher d'être mal payés. Quand la direction demanda qu'ils se regroupent autour d'elle une partie d'entre eux se joignirent aux grévistes, une autre partie rentrant

chez soi et seule une minorité restant avec la direction.

Pendant le week-end, des négociations avec la direction eurent lieu, la direction cédait sur les pauses et les vacances et pratiquement rien sur les salaires. Mais c'est aussi pendant le week-end que les grévistes se sont convaincus que, s'ils étaient une minorité active d'une centaine de personnes, une autre centaine étaient grévistes inactifs ou par intermittence, et 200 personnes étaient non-grévistes, mais favorables à la grève.

## LA GRÈVE ET SA DIRECTION

La grève devenait moralement majoritaire. Le lundi matin, le groupe de la direction et des non-grévistes avait fondu, et bon nombre de cadres et de chefs observaient une neutralité bienveillante.

C'est alors qu'eut lieu la première assemblée des grévistes, il y avait 120 grévistes et comme l'a dit un dirigeant de la CGT : « *On vient de rentrer vraiment dans la grève, il est temps maintenant de la confirmer, de définir les revendications, et de l'organiser* ». Ce qui fut fait :

la grève fut votée à l'unanimité pour une augmentation de salaire de 1 000 F pour tous, il fallait être prêt à durer et pour ce faire s'organiser. Une direction de la grève fut élue avec 12 membres, dont 6 CGT, 2 CFDT et 4 non-syndiqués. C'est cette direction élue et confirmée deux fois par jour dans les deux assemblées générales quotidiennes qui s'est alors chargée de l'organisation matérielle du piquet (volontaires, chauffage, nourriture, rédaction et distributions de tracts, collectes, etc.) Mais l'essentiel des décisions était pris ou ratifié par les AG, auxquelles les grévistes, réfractaires au début, prenaient goût.

Devant cette situation la direction contre-attaqua le mardi 29 février; le directeur général en personne vint devant les grilles avec ses cadres pas bien vaillants; le résultat fut une assignation en référé de 26 grévistes; le mercredi, 80 d'entre eux assistaient au jugement et, après de longues discussions en assemblée générale, les grévistes décidaient que, quel que soit le compte rendu du jugement, c'est-à-dire portes ouvertes ou pas, ils resteraient en grève.

Le jeudi soir à 20 heures la direction réintégrait son usine mais les grévistes s'installaient plus confortablement dans le hall. Le

vendredi matin une assemblée générale de 200 grévistes, la plus nombreuse qu'il y ait jamais eu, revota la grève jusqu'au lundi. Ce jour-là l'assemblée générale regroupa encore 150 personnes, les ateliers restaient paralysés, mais on sentait la fin du mouvement; les négociations entre les 12 membres du comité de grève et la direction avaient finalement donné 244 F; c'était bien sûr insuffisant mais on était au 13<sup>e</sup> jour de grève. Pour s'assurer qu'il n'y avait plus d'autre possibilité, à la fois sur Dijon et sur Beaune ou Seurre, qui avaient eu partiellement suivi le mouvement, le noyau dur des grévistes décida de terminer en beauté : une journée de grève de plus, distribution de tracts sur les autres centres, assemblée générale pour voter ensemble la reprise, suivie d'une manifestation à la préfecture.

Si ce n'était pas une très grosse victoire c'était loin d'être une défaite, les grévistes sont fiers d'avoir gagné une augmentation générale pour l'ensemble du personnel des trois centres. Et les pourparlers entre le comité de grève dans son entier et la direction se poursuivent pour décider des modalités de reprise et le paiement des heures de grève.

Correspondant LO

## Banques

# BÉNÉFICES PLANTUREUX... ET AUSTÉRITÉ POUR LE PERSONNEL

Tour à tour, les grandes banques ont annoncé leurs résultats pour l'exercice 1999. Leurs dirigeants pavoisent : BNP Paribas a réalisé un bénéfice de 21 milliards de francs, la Société Générale a gagné 13 milliards. Le Crédit Lyonnais, présenté il y a peu comme convalescent après ses pertes des années 1990, vient d'annoncer un bénéfice de 3,6 milliards de francs.

Les banquiers n'en sont pas à une indécence près. Ce sont les mêmes en effet qui, il y a tout juste quelques semaines, racontaient que le maintien en l'état de la convention collective leur coûterait trop cher.

Le bénéfice net du Crédit Lyonnais a été multiplié par 3,4 en une année. Le PDG, Peyrelevade, est satisfait. Mais il

dit déjà qu'il faut « *accélérer la cadence* ».

Une grosse part des bénéfices résulte de la sale politique de suppressions d'emplois mise en œuvre, à grande échelle, par la direction.

« *Accélérer la cadence* », réduire encore les frais de personnel, cela passe, pour la direction, par supprimer encore et à nouveau des emplois, par aggraver toujours plus les conditions de travail de ceux qui restent.

C'est ce que la direction a programmé, et ce dès l'année 2000 : elle a planifié une réduction des effectifs de 1 000 personnes. Et comme elle compte embaucher des jeunes, le nombre de départs sera plus élevé encore. Préretraites et plan « social » sont d'ores et déjà à son programme.

En fait, plus les banquiers en ont et plus ils en veulent. Seuls leurs prétextes changent. Il y a quelques années, ils supprimaient des emplois soi-disant pour « *combler le trou du Crédit Lyonnais* ». Puis ils ont invoqué une « *rentabilité moindre que celle des autres banques* ». Et maintenant que la banque étale ses bénéfices, ils en veulent tout simplement de plus copieux encore, pour le plus grand profit des actionnaires.

Depuis juillet 1996, au Crédit Lyonnais, les employés n'ont eu aucune augmentation générale des salaires. Et ce n'est pas la prime de 6 000 francs que la direction vient d'annoncer – suite aux bénéfices – qui fait le compte.

Il en est pourtant qui sont loin de subir le blocage des salaires.

En effet le président, qui avait perçu 2 070 800 francs en 1999, touchera 4,2 millions cette année. Le directeur général, Ferrero, aura 2,5 millions.

Il ne s'agit là que de la partie fixe de leur salaire. Si on compte aussi les rémunérations variables, Peyrelevade pourra toucher jusqu'à 7,1 millions cette année, et Ferrero 4 millions.

Et cela sans compter les stock-options qu'ils se sont en outre généreusement accordées. Ce sont bien entendu les mêmes qui viennent nous vanter les mérites de l'austérité !

Face à l'appétit sans fin des banquiers, nous aurons intérêt à réagir, et à refuser d'avalier ça.

Correspondant LO

Aluminium Dunkerque

# CINQUIÈME SEMAINE DE GRÈVE, SANS FAIBLESSE

Depuis le 21 février, 80% des opérateurs de production, 40% des employés, techniciens et agents de maîtrise, ainsi qu'un cadre, sont en grève à Aluminium-Dunkerque.

Cela faisait trois ans que la préoccupation essentielle et permanente de la direction consistait à réduire les effectifs, secteur par secteur, poste par poste, entraînant un accroissement permanent de la charge de travail des opérateurs, pendant que la production et la qualité exigée ne cessaient de croître.

Malgré tous les cabinets d'expertises qui se sont penchés sur nous ces dernières années, la direction ne s'était pas aperçue qu'une telle politique avait ses limites, et qu'elles étaient atteintes quand les discussions pour la réduction du temps de travail se sont engagées. La participation massive des opérateurs de production à la grève, l'engagement des employés, des techniciens et les sentiments solidaires de nombreux cadres en sont la manifestation depuis maintenant un mois.

Nous demandons 15 jours de repos supplémentaires pour les postés, 19 jours pour le personnel de jour, encadrement compris (ou la semaine de 4 jours) et l'embauche de 40 sala-

riés, ce qui n'était que la stricte application du calcul de réduction du temps de travail, ainsi que la simple régularisation en contrats à durée indéterminée du nombre moyen d'intérimaires et de salariés en contrats précaires depuis des années. Mais la direction maintient, avec entêtement, son refus d'aller au-delà de 10 jours de repos supplémentaires pour les postés, de 11 jours pour le personnel de jour.

De plus, contrairement à l'objectif de créer des emplois qui est censé être celui de la loi Aubry, la direction rejette toute proposition d'embauche, y compris de salariés actuellement en contrats de qualification.

Cette politique de la direction n'est pas due au simple coût de ce que nous demandons. Chiffrée à 14 millions de francs par an, notre revendication ne représente que 1/8<sup>e</sup> du bénéfice des 110 millions que l'entreprise a réalisés en 1999 (et 1,7 milliard pour le groupe Pechiney). Chaque jour de grève coûte 1,8 million de francs à la



direction. Ce qui fait qu'un mois de grève lui revient déjà à près de 4 années d'application de notre revendication.

La direction envoie lettre sur lettre au domicile de chaque membre du personnel pour le mettre en garde contre une « grève dévastatrice » et la « bombe à retardement » que représenterait l'état de dégradation des cuves d'électrolyse. Grâce au travail continu des grévistes, l'état des cuves n'est pas pire qu'à certaines époques des années passées. Et s'il y a « bombe à retardement », c'est bien elle qui en a allumé la mèche!

Certaines entreprises, comme Rhenalu à Neuf-

Brisach, commencent à avoir des difficultés d'approvisionnement en plaques d'aluminium et ont dû réduire la production.

Le personnel du laboratoire de Pechiney Voreppe a refusé de traiter des échantillons de contrôle, prélevés dans les cuves par des techniciens non grévistes. Ils sont repartis vers un laboratoire en Hollande qui a refusé aussi... Ils vont peut-être faire le tour du monde!

Samedi 18 mars, en présence de l'inspecteur du travail, la direction du groupe a fait annoncer par le directeur de l'établissement de probables réductions de personnel pour 2002, alors même qu'en novembre 1999 il prévoyait

d'éventuelles embauches. Cela relève de la provocation.

En cette cinquième semaine de grève, les messages de solidarité et les soutiens financiers nous parviennent de plus en plus fréquemment. La direction s'est engagée à nous verser la prime d'intéressement, l'équivalent d'un mois de salaire, à la fin du mois. Le moral est très bon, il n'y a eu que quelques abstentions sur 280 à 300 votants pour reconduire la grève.

Faudra-t-il tenir 2 mois pour obtenir satisfaction, comme les fonctionnaires des impôts et du Trésor?

Correspondant LO

SEM Gravelines-Nord

## EN GRÈVE CONTRE LES HORAIRES DÉMENTIS

Depuis le 8 mars, les 24 ouvriers de la SEM (Soudure Entretien Montage) sont en grève. Alors que déjà, avec les 35 heures, notre horaire est annualisé sur 1 600 heures avec des semaines travaillées de 6 jours, le patron voulait imposer en plus un week-end sur quatre d'astreinte. Un week-end pendant lequel il faudrait rester à côté de son téléphone et venir travailler dès que le patron appelle. Et tout ça sans compensation.

Devant notre refus, le patron a menacé d'instituer une semaine de 35 heures de travail de quatre jours, trois jours de 10 heures (avec deux heures de pauses, soit

12 heures de présence par jour) et un jour à 5 heures, deux équipes travaillant en décalé dans la semaine. Avec en plus le fait que travailler quatre jours par semaine au lieu de cinq entraînerait une perte de 2 680 F par an de prime de panier.

Ce chantage a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Les conditions de travail dans l'entreprise sont déjà difficiles. Les horaires ne sont pas marqués et peuvent changer du jour au lendemain. On peut travailler une fois de nuit, puis le lendemain d'après-midi et le jour suivant du matin, sans que le délai légal de

11 heures entre deux postes soit respecté. Les salaires sont au minimum de la grille de la métallurgie, à peine plus que le Smic, avec une prime de panier de 60 F par jour. Le plus haut salaire ouvrier tourne autour de 7 200 F. Et puis le patron fait constamment pression. Il téléphone à domicile pour changer les horaires la veille pour le lendemain. Celui qui n'arrive pas à se libérer pour venir travailler se voit menacé de sanction et doit trouver lui-même un remplaçant en téléphonant à des collègues.

Pourtant, l'entreprise doit rapporter pas mal de bénéfices puisque ce petit patron possè-

de 17 chevaux de course.

La colère montait depuis quelque temps. Quand le patron a proposé la nouvelle organisation horaire, nous avons tous décidé de nous mettre en grève. En cas de travail le week-end, nous demandons d'être payés le samedi à 50% (au lieu de 25% actuellement), d'avoir une prime de panier de 100 F le week-end et que le délai de prévenance en cas de travail de week-end soit de 48 heures. Nous demandons une semaine de 35 heures à quatre jours de huit heures et le vendredi trois heures de travail. Nous réclamons aussi une prime annuelle, l'assurance qu'il n'y aura pas de

sanctions contre les grévistes et le paiement des jours de grève.

Dans la première nuit de la grève, le patron a forcé une clôture de l'entreprise en arrachant les piquets en béton et il a voulu sortir du matériel. Les grévistes présents ont couru bloquer la route et se sont fait foncer dessus par le camion. Mais finalement, le matériel est resté sur place. Autre manœuvre d'intimidation, un huissier est passé chez chacun des grévistes pour porter une assignation au tribunal. Nous avons obtenu une victoire morale, car le patron a été débouté et le juge a reporté à 8 jours pour un autre référé.

**Aventis**  
Vitry-Val-de-Marne

# 9 JOURS DE GRÈVE

Pendant neuf jours, aucun produit n'est sorti de l'usine Aventis (ex-Rhône-Poulenc) de Vitry, en banlieue parisienne.

Les ouvriers et techniciens de fabrication, ainsi que ceux de services annexes étaient en grève pour 500 F d'augmentation mensuelle, l'embauche de tous les travailleurs en contrat précaire, ainsi que pour une réduction du temps de travail identique pour tous (14 jours), avec une augmentation minimum des effectifs de 42 personnes, correspondant à la

réduction du temps de travail à 35 heures.

Depuis des années, les salaires restent à la traîne, alors que nos patrons se vantent de leurs profits. De plus, ils ne cessent d'arroser les cadres supérieurs à coups de « bonus », de primes exceptionnelles et de stock-options. Le directeur de l'usine a osé justifier cette injustice en affirmant que si on ne chouchoutait pas ces messieurs, ils partiraient ailleurs.

La direction emploie des intérimaires qui se succèdent

ou qui enchaînent les missions sur les mêmes postes.

Enfin la direction voudrait appliquer la loi Aubry comme ailleurs, à son seul profit, en tripataillant les horaires, en décalant les équipes, en imposant le travail le week-end, et avec les mêmes effectifs.

La grève a donc été votée le lundi 6 mars, et même si elle était minoritaire (environ un quart de l'effectif), elle paralysait quand même la production.

La direction n'a rien voulu entendre aux revendications

des grévistes. Le directeur poussait les hauts cris : pour lui et ses patrons du groupe, il est inacceptable de « faire grève au lieu de négocier », ils ne conçoivent pas que des syndicalistes puissent demander l'avis des grévistes avant de signer avec la direction.

Au bout de neuf jours de grève, à part la promesse de passer en CDI cinq intérimaires de plus que ce qu'elle avait prévu, la direction n'a rien cédé. En raison de leur petit nombre, et parce qu'ils crai-

gnaient que la grève ne s'effrite, les grévistes ne se sont pas sentis assez forts pour faire céder le patron. Ils ont donc décidé d'arrêter le mouvement.

Mais la tête du directeur devant les grévistes, même à la fin de la grève montrait qu'il ne se sent pas si victorieux que cela. La combativité qui se manifeste régulièrement à Vitry est pour lui une sacrée épine dans le pied.

Correspondant LO

**Peugeot**  
Poissy-Yvelines

Elections de délégués  
du personnel et du CE

## UNE CLAQUE POUR LA DIRECTION

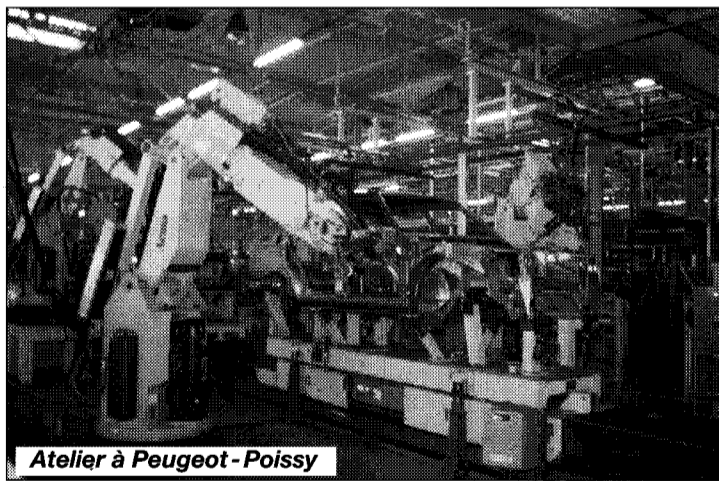
A l'usine Peugeot de Poissy, les résultats des élections qui se sont déroulées le 15 mars ont fait l'effet d'une petite bombe. Passant de 22,40 à 43,05% des voix au premier collège pour l'élection des délégués du personnel, la CGT passe de 7 à 13 élus titulaires. Elle enregistre une progression du même ordre (20%) aux élections pour le Comité d'Entreprise avec 6 délégués (au lieu de 3), toujours dans le premier collège. Elle devient ainsi la première organisation syndicale dans le collège ouvrier à Poissy, passant devant la CSL et FO, syndicats proches de la direction qui avaient décidé de fusionner en septembre 1999 et qui jusque-là se partageaient plus de 67% des voix.

Ces résultats ont créé la surprise, même si beaucoup s'attendaient à une progression de la CGT. Avant les élections, la direction et la maîtrise laissaient entendre qu'elles prévoyaient autour de 5% de plus pour la CGT, ce qui se voulait rassurant quant à la suprématie électorale de leurs alliés syndicaux.

Dans les ateliers, les résultats de ces élections ont été très bien accueillis. Certains ouvriers jubilaient à voir la tête des chefs et des cadres syndicaux de l'ex-CSL qui, durant des années, ont joué les gardes-chiourme et les nervis de la direction dès qu'il y avait un conflit.

Certains chefs laissent entendre

que cette progression de la CGT serait en grande partie le résultat d'un désaveu de la récente fusion de FO avec la CSL, le vieux syndicat patronal. En fait, il n'en est rien. Ceux qui voulaient seulement désavouer ce rapprochement l'ont exprimé en reportant leur voix sur la CFTC ou la CAT (autre syndicat maison) qui progressent respectivement de 9,22% et de 1,73%



Atelier à Peugeot-Poissy

dans le 1<sup>er</sup> collège aux élections des délégués du personnel, ou sur la CGC qui se présentait pour la première fois cette année au 2<sup>e</sup> collège et ramasse 22,28% des voix.

En fait, de nombreux jeunes et moins jeunes ont voté pour la CGT afin d'exprimer leur ras-le-bol : ras-le-bol des heures supplémentaires, de l'augmentation constante de la charge de travail, des vendredis et samedis imposés en heures supplémentaires, du fractionnement des congés d'été empêchant de prendre plus de trois semaines d'affilée ainsi que l'accord sur les conditions de départ en préretraite.

Déjà en février 1999, avant même son application, 95% des ouvriers avaient répondu à un son-

dage de la CGT et refusé le plan de passage aux 35 heures de PSA, entériné par tous les autres syndicats. Ce refus s'est également exprimé à plusieurs reprises en Mécanique, en Sellerie, aux Presses notamment par des réunions et des débrayages organisés par les militants de la CGT. De même, dans certains ateliers, avant les élections, des ouvriers sollicitaient ouvertement les mili-

tants de la CGT pour demander leur adhésion au syndicat et exprimer ainsi leur mécontentement, d'autres s'affichaient ouvertement avec les candidats de la CGT ce qui, compte tenu de l'ambiance dans l'usine, était un signe.

En tout cas la direction n'est pas au bout de ses peines. Dès le lendemain des élections, nombreux étaient les ouvriers qui venaient voir les délégués CGT pour les féliciter et certains leur demandaient ce qu'ils comptaient faire désormais contre les heures et les jours de travail supplémentaires imposés ainsi que pour améliorer les conditions de départ des préretraités. D'autant que la plupart sont bien conscients que le groupe PSA ne cesse d'accumuler les profits sur leur dos, puisque le groupe a réalisé plus de 5 milliards de bénéfices en 1999, soit une progression de 51% par rapport à 1998.

Correspondant LO

**Snecma**  
Evry-Corbeil-Essonne

## ILS EN TIENNENT UNE COUCHE!

L'usine Snecma d'Evry-Corbeil compte 3600 salariés dont 600 femmes. Le 8 mars, journée internationale des femmes, est d'habitude l'occasion pour le comité d'entreprise d'organiser un repas amélioré à la cantine, de faire un petit discours sur l'égalité des droits qui reste à conquérir et de proposer un spectacle musical (ou spectacle de théâtre évoquant les problèmes des femmes dans leur vie professionnelle ou sociale).

Or, cette année, certains élus CFDT du CE (syndicat majoritaire) ont voulu « innover » et, en plus de l'exposition traditionnelle dans le hall du CE, ils ont cru faire de l'esprit en faisant à toutes les femmes de l'usine ce qu'ils ont appelé « un clin d'œil », c'est-à-dire un spectacle de danseurs strip-teaseurs, autrement dit de « Chippendales ». Ainsi trois cents femmes se sont-elles retrouvées devant quatre jeunes gens venus se dénuder « rien que pour elles »... à entendre ces drôles de syndicalistes.

La plaisanterie d'un goût douteux a suscité des réactions d'indignation nombreuses : « Pour qui nous prennent-ils ? », « Nous ne sommes pas des objets », ont dit haut et fort certaines femmes de l'usine. La CGT a protesté publiquement. Les responsables de la CFDT ont cherché à se justifier, expliquant que s'ils avaient organisé un tel spectacle, c'était à la demande des femmes elles-mêmes ; il s'agissait pour eux de mettre ainsi les femmes à égalité avec les hommes ! Il faut dire que, depuis plusieurs années, la CFDT est coutumière de ce genre d'exercice puisqu'elle organise, en fin d'année, des spectacles de danseuses en string pour les salariés...

Drôle de conception décidément du syndicalisme, qui se met au niveau des cabarets de Pigalle pour s'adresser aux travailleurs et travailleuses de l'usine.

Correspondant LO

Alstom

• À Paris

Mercredi matin, 15 mars, nous sommes partis à six cars pleins, soit à environ 400, du site de La Courneuve (établissements de LCA, des TE "travaux extérieurs" et Rateau), pour nous rendre à la manifestation qui partait du siège d'Alstom avenue Kléber pour aller à Matignon où une délégation devait être reçue.

A LCA la grève a été largement suivie, il ne restait presque plus personne dans les locaux. Même des cadres sont venus à la manifestation. Il faut dire que LCA est menacé de quasi-fermeture, il n'y restera que 50 personnes sur 175.

Pour certains secteurs des bureaux de Rateau, il y a bien longtemps qu'il n'y avait eu une telle participation (60 à 70 %) à un débrayage et encore plus à une manifestation. A quelques exceptions près, de tous les établissements, des ateliers ou des bureaux, tous ceux qui ont débrayé sont partis manifester. D'autres nous ont rejoints devant le siège d'Alstom comme de nombreux monteuses extérieures travaillant sur les chantiers EDF.

Rue Kléber nous avons aussi retrouvé plusieurs centaines d'autres travailleurs principalement de Saint-Ouen et de Lys-lez-Lannoy (qui sont venus à 4 cars). De nombreuses délégations d'autres sites étaient présentes de même que des élus locaux.

Une délégation a été reçue au siège mais il n'en est rien sorti, la direction d'Alstom se déclarant presque en dehors du coup puisque

# Après l'annonce des suppressions d'emplois LA JOURNÉE DE PROTESTATION DU 15 MARS

les suppressions d'emplois annoncées concernent une filiale, ABB Alstom-Power... Comme l'a dit un membre de la délégation, il s'agit bien d'une déclaration de guerre aux travailleurs du groupe.

Après le compte-rendu de la délégation c'est entre 1200 et 1500 que nous sommes partis en manifestation vers Matignon, rue de Varenne. Pourquoi de Kléber à Matignon ? Eh bien, si effectivement ce sont bien Bilger, patron d'Alstom, et Darmon, patron d'ABB Alstom-Power France qui suppriment des emplois, ferment des établissements et licencient, le gouvernement, lui, laisse faire pour le moment. Or Alstom a bâti son empire industriel sur les marchés d'Etat qui lui ont servi de vitrines pour vendre à l'étranger. Il fait des profits sur le dos des travailleurs mais aussi sur celui des contribuables. S'il faut interdire aux entreprises qui font des profits de licencier (et même aux autres), que dire de celles dont les commandes publiques ont été, des dizaines d'années durant, de bonnes et régulières vaches à lait ? Alors, que la banderole de tête associe Darmon, Bilger et Jospin pour exiger l'arrêt des plans sociaux était évident pour les manifestants. Pancartes et slogans affirmaient la même chose : "Non aux suppressions d'emplois ! Non aux licenciements", "De l'argent pour l'emploi, pas pour les actionnaires", "Darmon, Bilger, Jospin, retrait de tous les plans de suppressions d'emplois !".

Bloqué à l'entrée de la rue de Varenne par les CRS, tout le monde

a attendu, deux heures durant, le retour de la délégation. Les représentants de Jospin nous ont dit que le gouvernement était aux côtés des salariés. Mais aucune mesure concrète n'a été ne serait-ce qu'envisagée pour contrecarrer les plans d'Alstom. La seule chose qu'ils s'engagent à faire c'est de "demander des explications à la direction d'ABB Alstom-Power". Quant à l'interdiction des licenciements exigée par plusieurs membres de la délégation : "Il n'en est pas question !".

Bref, en dehors de bonnes paroles, ce n'est pas là que se régleront nos problèmes.

Malgré tout, le nombre, l'ambiance, le fait que nous ayons appris que 10 000 manifestants défilaient à Belfort, tout cela a contribué au moral des travailleurs. Il ne s'agit là que d'une étape, la lutte ne fait que commencer.

Correspondant LO

• À Belfort

La manifestation du 15 mars à Belfort contre les plans de licenciements massifs annoncés à ABB Alstom-Power et le secteur ferroviaire FLO a rassemblé environ 10 000 personnes. Les salariés de toute l'usine, appelés à faire grève, des ateliers aux bureaux, tous secteurs confondus, sont sortis très massivement.

On n'avait pas vu depuis très longtemps une manifestation ouvrière d'une telle ampleur dans les rues de la ville. Et puis, le soutien massif apporté par la présence très nom-



La manifestation du 15 mars à Belfort.

breuse de la population laborieuse de la ville, familles, chômeurs, retraités, salariés, parfois venus en se mettant en grève comme à l'hôpital, témoigne de l'émotion que suscitent ces suppressions d'emplois programmées dans une grande entreprise qui n'a jamais cessé de faire de gros profits, qui détient sa puissance essentiellement grâce au soutien de l'Etat et aux commandes publiques.

Après cette manifestation et celle de Paris qui ont eu lieu en même temps, la direction a réagi en répétant que sur cet aspect des commandes, et donc du travail, il ne fallait pas s'inquiéter : Alstom va rénover les centrales nucléaires d'EDF par exemple, «un marché qui explose» (sic) ... Du côté du gouvernement, Chevènement comme Aubry nous ont répondu en s'affirmant solidaires des travailleurs... comme la corde est solidaire du pendu : disant n'avoir pas les moyens de faire pression

sur les patrons d'Alstom pour les empêcher de licencier.

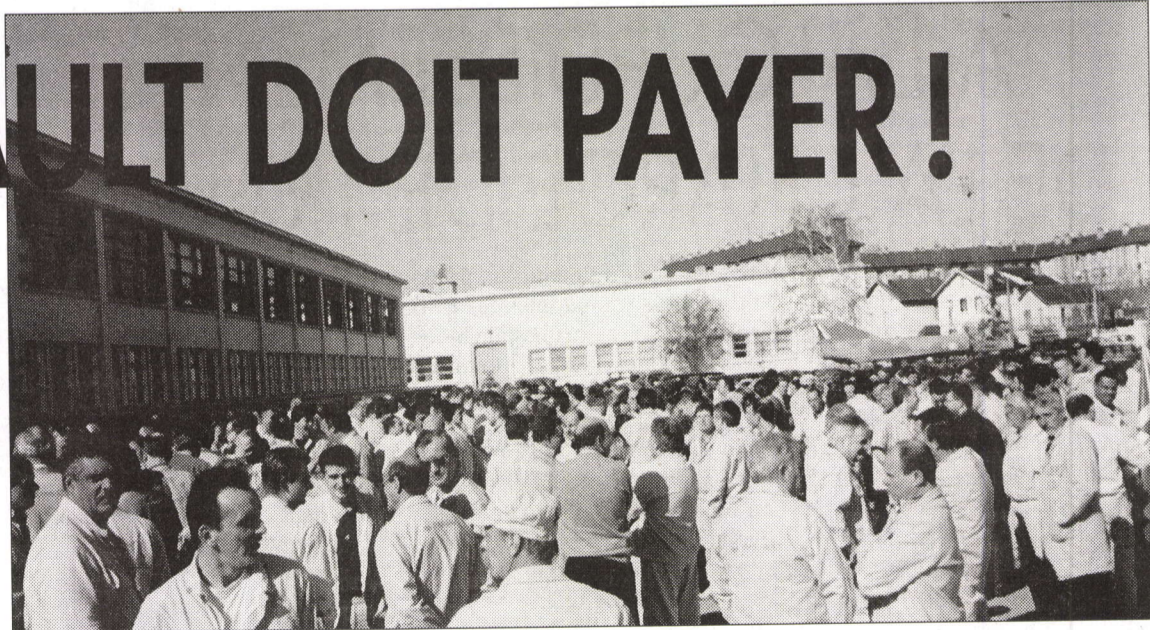
Dans les ateliers et bureaux dépendant d'ABB Alstom-Power, l'ambiance a remonté, pas pour travailler mais pour se parler, discuter. Alstom ayant aussi confirmé le plan de 285 licenciements à la Traction, 400 travailleurs de ce secteur, soit la grande majorité des présents, ont débrayé lundi 20 mars pendant une demi-heure. Et jeudi 23 mars, ceux d'ABB Alstom-Power étaient appelés de nouveau à débrayer.

Après le succès de la manifestation, la réussite de ces actions, certes encore limitées, peut contribuer à faire monter le climat et à convaincre qu'en se battant, en se faisant vraiment entendre, on peut contraindre le gouvernement à faire les pressions que jusqu'à présent il n'a pas voulu faire, et obliger les patrons à reculer.

Correspondant LO

Dassault  
Argenteuil  
Val-d'Oise

# DASSAULT DOIT PAYER!



Commencé fin février, la lutte des travailleurs de chez Dassault pour en finir avec le blocage des salaires que nous subissons depuis une quinzaine d'années, et réclamer 1500 F d'augmentation pour tous, n'a pas faibli, bien au contraire.

Ainsi, le mardi 21 mars, à l'appel de la CGT et de la CFDT, nous étions près de 2000 travailleurs des sites d'Argenteuil, Biarritz, Argonay, Bordeaux, Poitiers et Vélizy, à nous regrouper d'abord à Saint-Cloud avec les salariés des bureaux d'étude, avant de nous rendre tous ensemble pour manifester au rond-point des Champs-Élysées, à l'hôtel particulier de Dassault, d'où il tire les ficelles de son empire.

A cette occasion, la direction générale n'a pas vraiment concédé davantage que lors de son premier recul, une dizaine de jours auparavant (voir LO n° 1653 du 17 mars). Il n'empêche que le nombre de manifestants, leur dynamisme et le fait qu'en conséquence la production n'avance guère dans les usines, lui posent un sérieux pro-

blème. Aussi voudrait-elle bien parvenir à nous faire abandonner notre offensive.

Seulement voilà, à Argenteuil, de nouveaux secteurs, des techniciens, ont rejoint le mouvement pour les 1500 F, et malgré la tentative de laisser pourrir le conflit, la mobilisation s'est renforcée entraînant d'autres sites, comme en témoigne la manifestation du 21 mars.

A Argenteuil, sous couvert d'une visite technique, un ancien directeur de l'usine, qui jouait volontiers la carte du paternalisme et a depuis rejoint la direction générale, est venu prendre la température le mardi 14 mars. Il a rapidement jugé plus prudent de prendre la poudre d'escampette... suivi par 400 d'entre-nous qui lui rappelaient que nous ne désarmions pas. Le lendemain, c'est un huissier, mandaté par la direction locale pour nous filer le train, lors des manifestations qui sillonnent chaque jour l'usine durant les débrayages, qui a retrouvé ses jambes de vingt

ans pour fuir l'usine. Bref les tentatives de la direction pour nous impressionner lui reviennent comme un boomerang, et contribuent même à maintenir l'ambiance à la mobilisation, et la confiance est toujours là.

Dassault a largement de quoi payer. Il détourne, par exemple, 200 millions de francs chaque année de loyers versés par Dassault-Aviation à une société immobilière, 100% Dassault «pur fruit, pur sucre». Les profits avoués de l'entreprise n'en demeurent pas moins confortables : plus d'un milliard de francs en 1999. La rentabilité de la société

ne cesse de croître, la valeur ajoutée par salarié était de 450 000 F en 1994, elle atteignait 772 000 F en 1999, tandis que Dassault, dans sa tour d'ivoire, continuait à nous asséner ses sermons sur la réduction des coûts. Cette année, il en rajoutait même une couche, avec la complicité de la CGC et FO, en prétextant de pauses virtuelles pour justifier son refus de nous accorder six jours de congés supplémentaires dans le cadre de la réduction du temps de travail à 35 heures. La corde a cassé, le mécontentement accumulé se traduit par une détermination

imposée par les plus jeunes d'entre nous mais partagée par tous.

Près d'un mois après le début de notre mouvement, nous n'avons pas renoncé à faire payer Dassault. Celui-ci cherche des artifices pour faire passer une partie de l'intéressement qui nous est attribué chaque année dans notre salaire, ceci pour trouver une issue sans toucher à ses profits. Le fait qu'il louvoie témoigne du problème que nous lui posons. Nous, nous avons la solution : il doit payer 1500 F de plus mensuellement à tous.

Correspondant LO

Sécurité sociale



## LES PATRONS ET MARTINE AUBRY CONTRE LE PERSONNEL

Mardi 21 mars plusieurs milliers de manifestants des organismes de Sécurité sociale (Assurance maladie, Vieillesse, Allocations familiales) de Paris et de province, ont défilé du ministère des Affaires sociales (celui d'Aubry) jusqu'à la Tour Montparnasse où se trouve l'UCANSS (Union des caisses de Sécurité sociale) et où se négocie en ce moment l'application de la loi dite des 35 heures. Cette manifestation se situait dans le cadre d'une grève appelée par la CGT, la CFDT, et la CFTC, mais pas par FO qui, tout en protestant de ses sentiments unitaires, fait cavalier seul dans cette affaire.

Les employés de la Sécurité sociale n'étant pas fonctionnaires (ils sont « de droit privé », régis par une convention collective nationale et administrés par l'UCANSS) ne sont donc pas concernés par les négociations dans la fonction

publique. « Leurs » négociations sur les 35 heures, démarrées il y a des mois, puis interrompues, ont repris le 1<sup>er</sup> février, entre les syndicats et le Medef, lesquels siègent tous ensemble dans les conseils d'administration de la Sécurité sociale, avec en plus certains organismes qui font généralement pencher la balance du côté du Medef (le tout sous tutelle du ministère de Martine Aubry).

A propos de la réduction du temps de travail (les « 35 heures ») le Medef a attaqué d'emblée en prétendant que le personnel ne fait pas 39 heures actuellement, mais seulement 38 heures et 8 minutes, en moyenne sur l'année. Pourtant les horaires des employés sont bien de...

39 heures. Toujours est-il que le Medef n'accepte qu'une réduction du temps de travail que des syndicats ont chiffrée à 7%, alors que passer de 39 à 35 heures, cela devrait représenter une baisse de 10,25%. Bien entendu, comme partout, le Medef propose l'annualisation du temps de travail. Et tout cela est agrémenté de quelques attaques supplémentaires : certaines catégories de personnel (travailleurs sociaux, contrôleurs, inspecteurs, cadres) seraient exclues de la RTT, le temps de formation serait pris en partie sur le temps personnel, les salaires, ainsi que l'avancement automatique, seraient bloqués pendant deux ans. Ne subsisterait que l'avancement « au mérite ».

Quant aux embauches, elles devraient se faire à coût constant, c'est-à-dire, en clair, être financées par le personnel. Et les embauches déjà obtenues (peu de chose : 1 400 dans la branche maladie, 900 dans la branche famille - sur un effectif total de 160 000 salariés) seraient à valoir sur les embauches supposées générées par la RTT.

Autant dire qu'il n'y aurait guère de personnel en plus, alors que chacun sait que la Sécurité sociale croule sous des retards gigantesques, provenant, entre autres, de l'introduction de la CMU (Couverture maladie universelle) sans personnel supplémentaire. La CGT évalue à « 14 000 créations

d'emplois minimum » ce qui serait nécessaire pour compenser la RTT... sans compter tout le retard!

Dans cette affaire le personnel, attaché à la convention collective nationale, et qui voudrait son maintien, est évidemment très inquiet, et se demande comment il pourra faire pour assurer un service à 35 heures, alors qu'on n'y arrive déjà pas à 39 heures.

Et ces inquiétudes sont d'autant plus fortes que le personnel a en face de lui la coalition des patrons et de Martine Aubry.

La réponse ne peut être que dans le développement de la mobilisation, et de la généralisation des luttes de toutes les catégories de salariés qui sont victimes, d'une manière ou d'une autre, des mêmes attaques du patronat et du gouvernement.

Correspondant LO

La Poste - Paris 20<sup>e</sup>

## NON À L'ALOURDISSEMENT DE LA CHARGE DE TRAVAIL

A Paris 20, les facteurs sont en grève contre la manière dont la direction entend appliquer les 35 heures.

Bureau après bureau, et même service après service, La Poste poursuit les réorganisations qui visent à économiser du personnel, sous prétexte de 35 heures. A la poste du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, une réorganisation est encore à venir pour le centre de tri. Elle a déjà eu lieu aux guichets où la direction voulait supprimer deux emplois. Une grève avait permis d'en sauver un. Et c'est maintenant au tour du service de distribution du courrier d'être visé par un alourdissement de la charge de travail.

Cinq « scénarios » différents (c'est le vocabulaire de la direction) ont été présentés. Ils ont en commun de se traduire par une augmentation de la charge de travail et une dégradation du point de vue des usagers puisque, dans tous les cas, la tournée de l'après-midi est supprimée.

En fait, on ne nous a laissé que le choix des nuances : finir à 12h52 ou à 13 heures; disposer d'un samedi

libre sur deux ou bien d'un week-end de trois jours toutes les trois semaines. Une autre question bidon concerne l'organisation des tournées. Ou bien le découpage actuel de l'arrondissement en 41 quartiers serait maintenu, mais avec seulement trois facteurs par quartier au lieu de quatre, ou bien nous serions maintenus à quatre... mais avec un découpage sur 32 quartiers. Ce qui revenait à nous demander : préférez-vous des quartiers plus étendus ou être moins nombreux sur les quartiers actuels...

Car l'objectif de la direction était de retirer 40 facteurs sur les 164 qui partent actuellement en tournée tous les jours pour distribuer le courrier. Dans l'immédiat, ils seraient affectés au tri du courrier, mais il est à craindre que les effectifs du tri soient ensuite réduits, douze suppressions d'emplois étant déjà programmées. C'est pourquoi une pétition de la CGT, s'opposant à toute réduction d'effectifs, fut massivement signée.

Lundi 13 mars, le receveur ayant cru bon de venir à la prise de parole, il a entendu en direct ce que nous pensions de ses projets. Comme l'as-

semblée durait trop longtemps à son goût, il a annoncé qu'il nous compterait grévistes toute la journée si nous ne reprenions pas le travail. Nous avons alors été plus de quatre-vingts à le prendre au mot, et la grève a duré trois jours. Nous nous sommes rendus à la direction des bureaux de l'Est parisien, tout en distribuant en chemin un tract aux usagers.

Quand la direction a reçu les syndicats, ce fut pour leur expliquer qu'il n'avait jamais été question de supprimer douze emplois. Comme l'a dit un collègue, on avait dû faire un cauchemar... Mais pour le découpage de l'arrondissement, là il n'y avait pas de mirage, la direction maintenait une diminution du nombre de quartiers, mais à 35 au lieu de 32.

Après ce premier recul de la direction, nous n'étions plus qu'une cinquantaine à vouloir continuer la grève et le travail a repris. Mais la direction n'ayant pas renoncé à aggraver nos conditions de travail, le problème n'est pas réglé. Lundi 20 mars, 42 facteurs se sont mis à nouveau en grève.

Correspondant LO

EDF-GDF - Paris

## LE COUP DE COLÈRE D'UNE AGENCE

Le jeudi 9 mars à EDF-GDF, c'est 91 agents de l'agence Montmartre-Villette (boulevard Barbès, à Paris), sur 140, qui ont répondu à l'appel à la grève de deux fois 2 heures (pour tenir compte des horaires disparates du personnel). Quand on enlève les cadres ainsi que les jeunes stagiaires généralement non grévistes, c'est une belle réussite pour ce mouvement spontané, qui provient du ras-le-bol général.

En effet, en plus des revendications concernant les effectifs (les embauches promises à l'occasion des 35 heures sont passées aux oubliettes), les conditions de travail et le manque de moyens pour travailler (véhicules, outils), ce qui indigné

les agents c'est la sale ambiance entretenue par la hiérarchie, et « l'espionnisme » de certains cadres, qui ont provoqué le coup de colère.

Les assemblées générales, tenues pendant les deux périodes de grève, ont été bien suivies et avaient du tonus. Il a été décidé que tout le monde ferait une heure de grève et « débarquerait » chez les chefs d'agence, dès qu'un collègue serait convoqué dans le bureau d'un membre de la direction, car il est arrivé que certains soient sortis en larmes de ce genre d'entretien!

Pour le reste des revendications une délégation a été reçue le mardi 21 mars dans l'après-midi. On en est là. Des réponses apportées dépend la suite du mouvement...

Grande-Bretagne

# LICENCIEMENTS DANS L'AUTOMOBILE

Coup sur coup, en l'espace de moins d'un mois, les deux principaux constructeurs automobiles britanniques ont annoncé des plans de licenciements comme on n'en avait pas vu depuis le début des années 1980. Car cette fois, il ne s'agit plus seulement de plans de départs dits « volontaires » visant à donner un coup d'accélérateur à l'érosion dite « naturelle » des effectifs. Il s'agit bel et bien d'arrêt de production et de fermetures d'usine.

## Des restructurations chez Ford...

Il y a eu d'abord l'annonce par Ford, le 20 février, d'une restructuration de l'ensemble de ses opérations européennes, avec une réduction de 15% des capacités de production. En Grande-Bretagne, qui est la deuxième implantation industrielle de Ford en Europe après l'Allemagne, cela se traduira par une réduction de la production de véhicules assemblés d'au moins 30%. Pour la principale usine de montage du pays, à Dagenham, dans la banlieue de Londres, cela veut dire 1 500 suppressions d'emplois directs sur chaîne dans les quatre mois à venir auxquels s'ajoutent entre 300 et 600 licenciements pour les ouvriers des entreprises sous-traitantes opérant sur le site. Sans parler, bien sûr, des très nombreuses entreprises sous-traitantes de Ford dans tout le pays.

Pour faire bonne mesure, Ford fait circuler des rumeurs, appuyées par une campagne de presse, selon lesquelles ces mesures annonceraient la disparition complète des chaînes d'assemblage britanniques. Mais tout cela reste encore hypothétique.

Ce que l'on sait, en revanche, c'est que, depuis un an, Ford cherche à obtenir des financements gouvernementaux et européens (car la banlieue Est de Londres est considérée comme zone « sinistrée ») pour la construction d'un « parc de sous-traitance » sur le site de Dagenham. Si ce plan voit le jour, toutes les fabrications passeraient en sous-traitance sur site, tandis que Ford ne garderait plus qu'un service « études et méthodes » assurant la coordination entre les différents sous-traitants. Inutile de dire que les ouvriers des sous-traitants en question ne bénéficieraient pas, et de loin, des salaires et des conditions de travail en vigueur actuellement chez Ford (déjà aujourd'hui le passage en sous-traitance sur site de certaines fabrications, comme les sièges par exemple, s'est traduit par une baisse de salaire de 30 à 40%).

## ... à la mise en pièces de Rover

Moins d'un mois après Ford, le 17 mars, Rover, filiale britannique de BMW, a annoncé une nouvelle vague de licenciements. Cette fois, il s'agit de la liquidation pure et simple du groupe. Pour l'instant, BMW garderait trois usines, soit environ 5 000 ouvriers, avec une activité réduite de 40% et un avenir incertain. L'usine Land Rover



L'entrée principale de l'usine Ford de Dagenham

de Solihull et ses 6 000 ouvriers est reprise par Ford pour 22 milliards de francs. Enfin les 9 000 ouvriers de l'usine de Longbridge, ainsi que le réseau de distribution Rover (plus de 7 000 salariés) sont repris par une obscure firme du nom d'Alchemy Partners, qui a aussitôt annoncé au moins 5 000 licenciements à Longbridge même.

Cette dernière opération est par elle-même tout un programme. Alchemy Partners (alchimie en anglais) se vante de savoir transformer toute entreprise en déficit en entreprise rentable. C'est une firme dont les ramifications se perdent dans les paradis fiscaux des îles anglo-normandes et des Caraïbes. La plus grosse opération d'assainissement qu'elle ait jamais réalisée portait sur le relèvement des stylos Parker, une entreprise qui employait moins de 700 salariés. Bref tout indique qu'Alchemy Partners a pour rôle d'assumer pour le compte de BMW la responsabilité de fermer Longbridge. Car ce n'est pas pour rien que Alchemy ne déboursa pas un centime — ni pour la cession de Longbridge, qui est gratuite, ni même pour les dettes de Rover ou le coût des licenciements qui seront entièrement pris en charge par BMW!

Si tel est le cas, ce sera une catastrophe pour la région des West Midlands où se trouve Longbridge, dont le tissu de petites entreprises industrielles dépend traditionnellement des 180 000 véhicules produits chaque année par cette usine. Selon les estimations, la fermeture de Longbridge pourrait entraîner de 20 000 à 50 000 licenciements dans la région.

## Des trusts fabuleusement riches

Les prétextes invoqués pour justifier toutes ces mesures sont banals à en pleurer. Ford-Europe ne serait pas assez profitable, prétend Ford, qui a quand même trouvé les 22 milliards de francs nécessaires pour se payer Land Rover, après avoir dépensé 38 milliards l'année précédente pour acquérir Volvo et la chaîne de garages Kwik-Fit. Quant à BMW, ses dirigeants se plaignent amèrement des pertes de Rover depuis qu'ils ont racheté la compagnie il y a six ans — en omettant de noter la forte

augmentation des ventes de BMW en Grande-Bretagne grâce au réseau de revendeurs Rover.

Mais ces prétextes apparaissent encore plus hypocrites au vu de la richesse fabuleuse de ces trusts de l'automobile. Avec ses 44 milliards de francs de bénéfices en 1999, ses 138 milliards de francs de dividendes distribués et ses 65 milliards de francs de réserves pour acquisition, Ford ne se vante-t-il pas d'avoir gagné « plus que n'importe quel groupe automobile dans l'histoire »? Quant à BMW, avec un bénéfice de 36 milliards de francs, en hausse de 46%, il n'a vrai-

ment pas de quoi se plaindre, même au vu des « pertes » de Rover.

Dans cette affaire, il est clair que BMW et Ford ont agi de connivence. Ce qui ne surprend personne d'ailleurs, car cela fait des mois que les deux compagnies sont en pourparlers plus ou moins secrets dans lesquels certains commentateurs voient l'amorce d'une future fusion. Mais quel que soit le résultat final de ces pourparlers, ces attaques contre les ouvriers de l'automobile britanniques montrent que ceux-ci auraient tout intérêt à joindre leurs forces, en ignorant eux aussi les barrières artificielles entre groupes automobiles. Et en ignorant du même coup les sirènes corporatistes de leaders syndicaux qui ne trouvent rien de mieux à faire aujourd'hui que d'appeler à un boycott de BMW!

Ford se plaint aujourd'hui de ce que Dagenham lui coûte « trop cher », parce que chaque fois qu'il y décrète du chômage technique, il doit payer la totalité de la paie des ouvriers. Or le droit au paiement intégral du chômage technique fut arraché à Ford lors d'une grande grève de plusieurs semaines en 1978, où les ouvriers eurent à s'affronter aux appareils syndicaux. On ne peut que souhaiter que les ouvriers de Dagenham, comme ceux de Rover, retrouvent la confiance qu'ils avaient alors en leurs propres forces. Parce qu'alors ils auraient les moyens de faire ravaler leurs sales coups à Ford comme à BMW ou aux « alchimistes » des affaires auxquels ils confient leurs basses besognes

François ROULEAU

## Quand Blair et D'Alema parlent comme Thatcher

« Nous devons reconnaître le fait que les mesures d'assistance de longue durée ont fini par encourager le chômage de longue durée ». Voilà la philosophie de la lettre commune élaborée par les Premiers ministres anglais et italien, Blair et D'Alema, adressée au prochain sommet de l'Union européenne à Lisbonne et publiée le 18 mars par le *Financial Times*. Et les deux compères d'ajouter: « Il faut un juste équilibre des droits et des devoirs, y compris pour les chômeurs. Ils peuvent raisonnablement s'attendre à une aide de la part des gouvernements. Mais quand des possibilités de travailler sont créées, on peut s'attendre à ce qu'ils les mettent à profit ».

En un mot comme en cent, pour Blair et D'Alema la persistance du chômage est due à la fainéantise des chômeurs qui selon eux préfèrent profiter de l'assistance plutôt que de se précipiter sur les travaux mal payés qu'on leur propose. La solution, c'est de les y forcer, en leur coupant les vivres des indemnités de chômage s'ils n'acceptent pas ce qu'on leur offre. D'Alema, en visite en Sicile et aussi en campagne électorale pour les élections régionales italiennes, a été encore plus explicite en déclarant:

« Nous avons besoin de marchés libres, pas de marchés assistés ».

Et de proposer aussi, pour résoudre la question du chômage dans le Sud, « une politique créative de négociation salariale, pour affronter les problèmes régionaux ». Il faut traduire: diminuer localement, notamment dans le Sud, les minima salariaux prévus par les conventions collectives, pour créer de l'embauche... ou plutôt pour que les patrons puissent profiter du chômage pour embaucher à bas prix.

Voilà donc ce qui inspire Blair et D'Alema, deux chefs de gouvernements dits « de gauche » de l'Union européenne. Est-ce qu'ils croient à leurs recettes ultralibérales pour faire marcher l'économie, le problème n'est même pas là: ce qu'ils veulent, c'est plaire à une fraction de l'opinion dont ils recherchent les voix, en affirmant une image « moderne » de partisans cyniques du libéralisme à tout crin. Et cela passe par des insultes aux chômeurs, et finalement à tous les travailleurs bénéficiaires d'une façon ou d'une autre des systèmes de protection sociale, qualifiés avec mépris d'« assistés ». L'inspiration des hommes « de gauche » Blair et D'Alema tient surtout de Mme Thatcher.

A.F

**Kosovo**

Un an après la guerre,

# LA TENSION PERMANENTE

Tandis que de nouveaux incidents se produisent sans cesse dans la ville divisée de Mitrovica, en particulier entre des francs-tireurs, serbes ou albanais, et des soldats de la KFOR, un autre conflit est en train de couvrir, dans le sud du Kosovo cette fois.

Une force de guérilla albanaise est apparue depuis le début février, autour de la frontière administrative orientale entre le Kosovo et la Serbie, sous le nom d'« Armée de libération de Precevo, Medvedja et Bujanovac » (UCPMB). Precevo, Medvedja et Bujanovac sont des localités à prédominance albanaise (environ 75 000 personnes), situées en territoire serbe ; l'objectif de cette UCPMB serait leur rattachement au Kosovo.

L'UCPMB est, selon toute apparence, une résurgence de l'UCK, qui comptait quelque 300 combattants de ces régions pendant la guerre (l'UCK est

officiellement dissoute, et largement recyclée dans la Force de protection du Kosovo, ou

le 27 janvier à Precevo, de deux hommes tués par la police serbe, que neuf membres de l'UCPMB se sont manifestés publique-



Albanais et Serbes du Kosovo, face à face, de chaque côté de la rivière qui divise Mitrovica. Illustration de l'impasse actuelle.

TMK, force civile créée par l'ONU). Les Albanais armés qui patrouillent dans la zone frontalière, en principe démilitarisée, portent des insignes ressemblant à ceux de l'UCK.

C'est lors de l'enterrement,

Ils ont notamment déclaré au magazine américain *Time* : « Nous voulons empêcher Milosevic de recommencer les massacres du Kosovo ». Depuis lors, des accrochages en nombre croissant ont opposé guérilleros

albanais et police serbe.

Pour Milosevic, cette « armée de libération » n'est qu'un groupe de terroristes soutenus par les USA en vue de déstabiliser son régime... Mais il paraît clair que les forces de police serbes exercent leur pression sur la population albanaise du secteur pour la contraindre à partir par la terreur. Les officiers américains censés contrôler la région parlent des réfugiés qui viennent de plus en plus nombreux chercher refuge du côté kosovar de la frontière ou en Macédoine. Le Haut Comité de l'ONU pour les réfugiés estime à 5 000 ou 6 000 le nombre des Albanais dans ce cas depuis juin 1999, d'autres donnent un chiffre entre 10 000 et 20 000.

Milosevic pourrait sans doute considérer un conflit ouvert comme de son intérêt, sa politique s'étant toujours appuyée sur ce genre de ressorts. Mais, de son côté, la politique des dirigeants de l'ex-UCK n'est pas exempte de provocation dans cette affaire. Elle mise, à travers des actions

de guérilla, sur une réaction brutale des forces serbes, telle que la KFOR et l'OTAN ne pourraient peut-être pas fermer les yeux... Le dirigeant politique Bardhyl Mahmuti a déclaré, quant à lui, souhaiter que le mandat de la KFOR soit étendu aux trois localités en question, c'est-à-dire à ce qu'il appelle « le Kosovo oriental ».

Il est possible que cette question du « Kosovo oriental » entre, comme la crise devenue permanente à Mitrovica, dans le cadre de préparatifs en vue d'un partage du Kosovo. Il s'agirait d'échanges territoriaux qui se feraient, comme dans le passé pas si lointain en Bosnie et en Croatie, sur le dos des peuples pris en otages. Quoi qu'il en soit, c'est tout le Kosovo qui est une poudrière, et un terrain pour les manoeuvres des bandes armées nationalistes, sous le patronage des grandes puissances. Et si les responsables de l'OTAN prétendent aujourd'hui s'en alarmer, ce n'est qu'une façade, car ils n'ignorent évidemment pas leurs responsabilités comme celles de leurs chefs politiques dans cette situation, dont les victimes sont l'ensemble des peuples de la région.

Christiane LE GUERN

## Srebrenica FACE AU TRIBUNAL DE LA HAYE, UN MASSACREUR EN SECOND

On reparle – un peu – des massacres qui furent commis à Srebrenica, en Bosnie, en juillet 1995. Au moins 7 000 personnes, estime-t-on, furent alors assassinées par les forces armées serbes. La ville fut totalement vidée du reste de sa population musulmane, chassée sur les chemins.

Srebrenica faisait partie des villes placées en principe sous la protection de l'ONU depuis 1993. En 1995, la force de l'ONU était commandée par le général français Janvier. Les menaces serbes sur cette ville étaient flagrantes et connues, mais le général Janvier et l'ONU abandonnèrent délibérément l'enclave aux forces armées serbes. La déportation et les massacres eurent lieu au vu et au su des casques bleus présents sur place.

Cette infamie – parmi bien d'autres – avait des motifs politiques. Elle entraînait dans le cadre de la préparation du terrain, des marchandages et des repartages territoriaux, en vue du règle-

ment du conflit bosniaque qui allait être entériné à Dayton, en novembre suivant, avec Milosevic dans le rôle de l'interlocuteur privilégié.

Comme quoi les préoccupations humanitaires sont foncièrement étrangères aux calculs et stratégies des dirigeants impérialistes. Elles ne leur viennent à l'esprit que quand, et uniquement quand, cela les arrange de s'en servir.

On reparle de Srebrenica parce qu'un haut gradé, un général, comparait devant le tribunal de La Haye à ce sujet. Pas le général Janvier, bien évidemment. Mais pas même le général Mladic, chef de l'armée des Serbes de Bosnie, non plus que son homologue politique Radovan Karadzic, bien qu'ils soient théoriquement inculpés et recherchés par ce tribunal, notamment pour leurs responsabilités dans l'horreur de Srebrenica.

Cela, la plupart des commentateurs l'ont souligné. Mais la res-

ponsabilité directe du régime de Belgrade lui-même, elle, bien peu la font remarquer. A l'époque où la prise de Srebrenica et donc son « épuration » ethnique étaient décidées conjointement à Belgrade et à Pale (le fief des Serbes de Bosnie), le médiateur de l'Union européenne, le suédois Carl Bildt, rencontrait courtoisement Milosevic à Belgrade pour parler négociations...

Le chef de l'armée de Serbie, Momcilo Perisic, fut étroitement associé à Mladic dans l'affaire. Ils supervisèrent ensemble les opérations de conquête de la ville, depuis le côté serbe de la frontière, où attendaient également les miliciens d'Arkan et autres nettoyeurs ethniques. Mais Perisic n'a été inculpé de rien du tout. Il faut dire que, passé aujourd'hui dans un rôle d'opposant à Milosevic, il est persona grata en Occident car il sera peut-être demain le nouvel homme fort de la Serbie...

C.L.G

## L'Union européenne face aux Balkans

### LE PACTE DES NANTIS

Fin juillet 1999, les chefs d'État des grandes puissances et les dirigeants de leurs plus grandes institutions internationales lançaient à Sarajevo un « Pacte de stabilité pour les Balkans ». Depuis lors, le chaos continue dans les Balkans.

Les organisations, les États, se disputent les projets de reconstruction et surtout les fonds correspondants, sans que rien de concret ou presque n'en sorte pour les peuples concernés.

Bernard Kouchner en est même réduit à « supplier », selon son propre terme, pour obtenir les fonds nécessaires simplement au fonctionnement de la mission des Nations unies qu'il dirige...

L'Union européenne et ses États membres sont aux premières loges de cette foire sordide. A la fin de la guerre contre la Serbie et le Kosovo, ils avaient brandi le miroir aux alouettes d'une perspective d'intégration au sein de l'UE pour l'Albanie, la Macédoine, la Croatie, etc. Sur ce plan, près d'un an après, l'UE n'en est qu'à envisager de commencer, à la fin mars, des négociations sur un éventuel « accord de stabilisation et d'association » avec la seule toute petite Macédoine... L'Albanie ne serait « pas prête » ; en Bosnie-Herzégovine, les conditions ne

seraient pas rassemblées, etc.

Les États de l'Union européenne avaient aussi fait des promesses solennelles d'aides financières à la reconstruction du Kosovo (après avoir été parties prenantes dans les opérations de destruction !). Aujourd'hui, le président de la Commission européenne, Romano Prodi, évoque un montant global de 5 milliards et demi d'euros pour la période 2000-2006, mais la presse nous dit aussitôt que « sa traduction en termes budgétaires pose déjà de sérieux problèmes à certains gouvernements membres, dont la France, ainsi qu'au Parlement européen »... On ne se souvient pourtant pas que le financement des trois mois de la guerre menée en 1999 contre l'ex-Yougoslavie ait posé au gouvernement français de « sérieux problèmes » pour se traduire en termes budgétaires !

Le comble, si on peut dire, est un des prétextes invoqués : le Kosovo et le Monténégro, n'étant pas des pays souverains, n'auraient en principe pas droit à des prêts des institutions financières internationales. Pensez donc, cela poserait un problème juridique. Quand il s'agissait de balancer des bombes, cela n'en posait aucun !

C. L.G